

Aide Médico-Psychologique ou Accompagnant Educatif et Social

Document réalisé par la MIP de Louhans (www.mip-louhans.asso.fr)

avec la participation de formateurs et de professionnels

Document réalisé en 2022



Depuis janvier 2016, le Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique n'existe plus.

Il a été remplacé par un nouveau diplôme,

le DEAES (diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social).

La fonction d'AMP, par contre, existe toujours, même si on parle plutôt maintenant d'AES (accompagnant éducatif et social).

Sommaire

- Fonctions [p. 1 à 3](#)
- Conditions de travail [p. 4](#)
- Qualités requises [p. 5](#)
- Marché de l'emploi [p. 6 à 7](#)
- Formations [p. 8 à 14](#)
- Tableau des dispenses [p. 12](#)
- Paroles de pro [p. 15 à 16](#)
- Liste des Ecoles [p. 17](#)

Fonctions



L'AMP (aide médico-psychologique) exerce un métier qui relève à la fois du **social** (soutien psychologique, assurer le bien-être de la personne, rôle éducatif...) et de la **santé**.

Le rôle de l'AMP est très différent selon le type d'établissement dans lequel il exerce et le niveau de dépendance des personnes accueillies.

Quelles différences entre éducateur, moniteur et AMP ?

- L'éducateur spécialisé a un diplôme de niveau 6 (depuis mars 2017). On attend de lui qu'il puisse concevoir des projets et les mettre en œuvre.
- Le moniteur éducateur a un diplôme équivalent à un Bac. Il anime des temps collectifs, accompagne des personnes individuellement et participe à la production d'analyses sur des projets individuels.
- L'AMP (aide médico-psychologique) a un diplôme équivalent à un CAP/BEP. Il participe à l'animation des activités sous l'égide du moniteur éducateur.

Quelles différences avec l'aide-soignant ?

- L'aide-soignant exerce des fonctions liées au soin, tandis que l'AMP est à la frontière entre le soin et l'éducatif. Ce sont deux métiers complémentaires.



Aline, AMP en accueil de jour dans un centre hospitalier

L'accueil de jour

L'accueil de jour dépend du centre hospitalier de Tournus.

Il accueille un groupe de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies neuro-dégénératives comme la maladie de Parkinson qui s'exprime par des troubles de la mémoire et des troubles psycho-comportementaux, désinhibition, refus, opposition, agitation, désocialisation, anxiété, dépression.

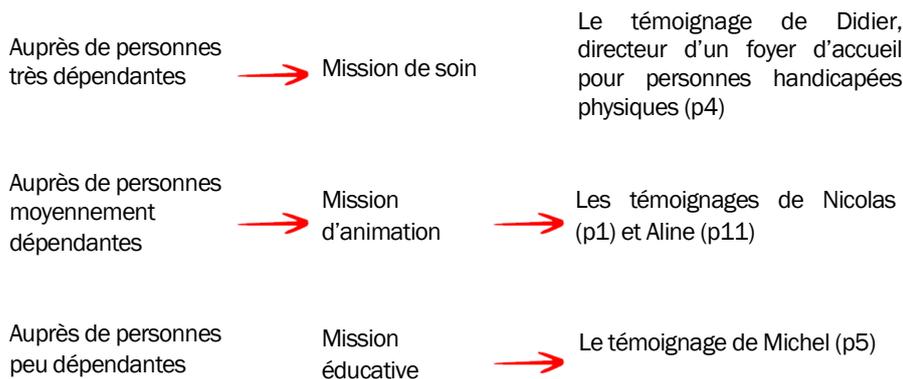
Les personnes vivent encore chez elles et viennent à l'accueil de jour une à plusieurs fois par semaine pour participer à des activités.

Nous rencontrons Aline, l'une des animatrices du lieu. « L'objectif est de soulager les aidants qui ont besoin de souffler et d'apporter du bien-être aux personnes tout en les stimulant. En zone rurale, les familles attendent souvent d'être à la limite de l'épuisement pour demander de l'aide. Nous avons donc des personnes plutôt âgées et pour qui la maladie est déjà bien installée.

Par contre, même si ce sont les familles qui font la demande, les personnes qui viennent doivent être consentantes. »

Aline gère seule un groupe de 6 à 7 personnes. « Nous sommes deux à 80% à nous partager le poste : ma collègue qui est aide-soignante et qui a suivi une formation en sport adapté et moi qui suis AMP. Nous faisons un roulement : par exemple je travaille 4 jours de 9h à 17h et moins la semaine suivante. Une troisième personne, AMP, nous remplace lorsque nous sommes en congé. Elle vient systématiquement 2 à 3 fois par

Les missions de l'AMP dépendent du public auprès duquel il intervient :



Après de personnes très dépendantes : une mission de soin

Voir le témoignage de Didier p 13

● Public

Personnes polyhandicapées, personnes âgées très dépendantes ayant besoin de recevoir des soins...

● Rôle

Il exerce des tâches proches de celles de l'aide-soignant :

- Lever, coucher
- Toilette et changes (toilette intime dans certains cas)
- Habillage
- Repas (servir, aider à manger...)
- Soins d'hygiène et de confort
- Aide aux déplacements

● Objectif

Instaurer avec la personne une relation de confiance, faciliter sa vie. C'est un métier basé sur le relationnel avec un important travail d'écoute et d'observation.

● Etablissements

- MAS (maison d'accueil spécialisé) : hébergement permanent d'adultes handicapés mentaux et/ou physique gravement dépendants.
- FAM (foyer d'accueil médicalisé) : accueil d'adultes gravement handicapés mentaux et/ou physiques, inaptes à toute activité professionnelle et ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels ou d'un soutien et suivi médical régulier.
- EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) pour les personnes souffrant de pathologies chroniques.

La part des aides-soignants en MAS et en FAM progresse face aux AMP, même si ceux-ci restent majoritaires.

En FAM ou MAS : en moyenne 64 AMP pour 36 aides-soignants (résultats variables selon les régions).

Par contre, les AMP sont moins nombreux en EHPAD que les aides-soignants.

mois pour créer du lien avec le groupe. Je ne travaille ni la nuit ni les week-ends, sauf une fois par mois où j'interviens dans un autre service, une unité de vie protégée qui accueille des personnes atteintes d'Alzheimer lorsque le maintien à domicile a atteint ses limites. »

Suite à une réorganisation des services, une seule personne est responsable du groupe sur toute la journée. « Cela demande encore plus de vigilance. Les personnes qui viennent ici se lèvent, marchent, déambulent... Je ne peux pas être partout, même si j'essaie de garder un œil en permanence sur tout le monde. Le risque zéro n'existe pas, comme chez eux, il faut l'accepter : une chute peut toujours arriver, de même qu'une fausse route au moment du repas. Et lorsqu'un tel accident arrive, il faut être réactif, faire les premiers gestes de secours, appeler pour avoir de l'aide extérieure, mais aussi gérer le groupe, le rassurer... Heureusement c'est rare, mais il faut s'y préparer. Sur ce poste, il faut être très autonome. »

Les membres du groupe

Aline nous présente le groupe : ils sont tous assis autour d'une grande table les uns à côté des autres. Elle leur en fait la remarque en plaisantant. Elle se tourne vers nous : « Asseyez-vous avec nous. En général, je leur demande de s'installer les uns en face des autres pour pouvoir mieux échanger. Mais ce matin, je pense que votre présence va perturber certaines habitudes. »

Elle leur explique que nous sommes venues l'observer pour voir en quoi consiste son métier et que nous allons rester avec eux ce matin. « Ils ont besoin d'un cadre, c'est important de dire les choses. Il faut éviter qu'il y ait incompréhension car cela peut déclencher des réactions de stress, voire d'agressivité. La maladie provoque souvent une perte de la mémoire récente. Il arrive par exemple de devoir cacher les miroirs avec un drap car certains ne se reconnaissent plus et paniquent. Pour favoriser le maintien des repères, nous affichons le mois et la date du jour. Une horloge très simple donne l'heure. Nous parlons aussi de la météo, des saints du jour. Nous nous présentons en quelques mots et Aline demande au groupe de faire la même chose. Nous faisons un tour de table : Monsieur M., Monsieur D. qu'Aline présente car il ne parle presque plus, Madame F., Madame P. et Madame M.

Tous souffrent de problèmes de mémoire plus ou moins importants sans forcément être diagnostiqués Alzheimer. « Nous sommes un accueil temporaire : lorsque les difficultés des personnes deviennent plus importantes, elles sont orientées vers d'autres services. Ils restent avec nous plus ou moins longtemps, mais rarement plus de 4 ans, car quand la maladie s'aggrave, elle s'accompagne d'autres symptômes que nous ne pouvons plus gérer à notre niveau. Un hébergement est alors souvent nécessaire en EHPAD, parfois dans notre unité de vie protégée. »

Aline tient compte de l'évolution de la maladie. « Lorsqu'il est venu pour la 1^{ère} fois, Monsieur D. discutait, jouait, cuisinait... Aujourd'hui, il ne parle presque plus, il participe peu aux activités de groupe, il a des réactions parfois agressives car il ne comprend plus vraiment le monde qui l'entoure, il en a perdu les codes. Il a notamment perdu la connaissance des mots. Je ne le laisse plus cuisiner car il a des gestes dangereux avec le couteau. On arrive aux limites de ce qu'on peut lui proposer comme accompagnement. Nous le faisons surtout pour son épouse qui a vraiment besoin d'un soutien. »



Auprès de personnes moyennement dépendantes : une mission

d'animation

● Public

Adultes handicapés, personnes âgées assez autonomes, enfants handicapés (en IME).

● Rôle

Animation, à partir de supports divers, d'activités manuelles (cuisine, peinture, musique, modelage...), sportives (natation, marche...) ou encore des sorties (cinéma, concerts, visites...).

● Objectif

Développer les facultés motrices et intellectuelles (auprès d'enfants) ou maintenir les acquis (auprès d'adultes).

● Etablissements

- Foyers de vie ou foyers occupationnels (FOA) : accueil d'adultes handicapés mentaux avec animations et activités adaptées.
- Unité de jour Alzheimer
- IME (institut médico-éducatif) : accueil d'enfants et d'adolescents handicapés mentaux ou polyhandicapés jusqu'à l'âge de 20 ans environ.

Voir les témoignages de Nicolas (p 8) et Aline (p 1)

La salle

La salle d'accueil est une très grande pièce avec un coin salon, une grande table et une cuisine ouverte. Il y a un accès vers l'extérieur. « Ici, c'est comme à la maison : nous avons un aquarium, nous faisons des décorations... Nous essayons de rendre ce lieu agréable pour qu'ils se sentent comme chez eux. Pour beaucoup, ils viennent au club ! Nous avons même un chat. Il apaise beaucoup, il vient se faire caresser, il permet aussi de créer du lien entre les gens. » « Oui, oui c'est vraiment agréable ici, c'est bien », confirme Madame P.. « En plus je peux lire le journal ! » intervient Monsieur M.. « Ah ! Le journal c'est très important c'est vrai, dit en riant Aline. Ils aiment bien retrouver des noms de familles, des manifestations rituelles connues dans leur ville ou village de résidence ». Ces événements relatés permettent de créer de l'interaction, des échanges en stimulant les activités de langage, évoquer des souvenirs conviviaux où avec le plaisir les mots refont surface ou bien ils trouvent des astuces pour exprimer ce qu'ils ont à dire.

Un temps d'écoute

Les participants nous posent quelques questions et Aline propose de prendre un café de bienvenue. « Le lundi matin, on démarre doucement. » Elle va dans la cuisine où elle prépare un chariot. Elle revient et sert chacun en demandant si cela leur convient. « Je demande chaque jour ce qu'ils veulent, ils ont le droit de changer d'avis.

Je veille seulement à ne pas donner de sucre aux personnes diabétiques. » Elle reste debout près de Monsieur D. avec lequel elle est très tactile, elle l'aide à boire : « Comme il ne comprend plus tous les mots, je communique par gestes. Pour l'instant il est assis, mais plus tard il va se lever et commencer à déambuler. C'est une des caractéristiques de la maladie. »

Le café est un moment de détente qui permet à chacun de dire ce qu'il a fait la veille. Monsieur M. prend d'ailleurs la parole pour raconter son dimanche. Il nous explique aussi qu'il va bientôt changer de chaussures orthopédiques. « Ici, on s'écoute, on discute, c'est un lieu d'échanges. Un de nos objectifs est de créer du lien social, de faire se rencontrer les gens. J'essaie d'animer la conversation en posant des questions. Mais, il faut aussi savoir laisser des blancs pour les laisser entre eux, se tenir en retrait et intervenir lorsque c'est nécessaire. A mes débuts, j'avais tendance à parler tout le temps pour éviter les silences, j'ai compris qu'ils étaient nécessaires aussi, il ne faut pas être dans la stimulation permanente. Si je suis très dynamique, ils le sentent et sont eux-mêmes plus excités, ce qui peut entraîner des cris, des réactions vives. Au contraire, si je suis calme, si je parle doucement, l'ambiance est plus sereine. Puisque c'est une discussion, c'est illusoire de penser qu'on peut rester complètement en retrait. Donc j'évoque aussi ma famille, mes loisirs... On nous apprend en formation à mettre des limites. C'est vrai que c'est important, mais il faut aussi être capable de s'ouvrir pour être dans l'échange. Il faut travailler avec son cœur et faire preuve d'humour car ils peuvent être très caustiques ! »

Une adaptation quotidienne

« Je m'adapte à leur rythme, à leur degré de fatigue, à leurs besoins, à leurs envies ... qui peuvent changer d'un moment à l'autre ou d'un jour à l'autre. Rien n'est figé, il faut faire en



Auprès de personnes peu dépendantes : une mission éducative

● Public

Personnes plus autonomes : personnes travaillant de jour en ESAT, certains enfants en IME, personnes âgées autonomes...

● Rôle

Accompagner dans la vie quotidienne (ménage, rangement du logement, courses alimentaires ou vestimentaires...).

● Objectif

Maintenir l'autonomie des personnes.

● Etablissements

- Foyers d'hébergement (par exemple liés à un ESAT)
- IME (institut médico-éducatif) : accueil d'enfants et d'adolescents handicapés jusqu'à l'âge de 20 ans environ
- Quelques AMP en établissements pour public en difficultés sociales : Maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Voir le témoignage de Michel (p 15)

Conditions de travail

- En internat ou en foyer, deux équipes d'AMP alternent, une le matin (7h-15h par exemple) et une le soir (14h-22h par exemple).
- Il travaille souvent par roulement les week-ends et les jours fériés. Il peut aussi travailler les soirs.
- Quel que soit le type d'établissement, l'AMP travaille toujours au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux (AMP, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, animateurs...) et/ou de personnel soignant (médecins, aides-soignants, infirmiers...). Il intervient sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical.
- Il participe aux réunions d'équipe, très importantes pour faire le suivi des personnes et réfléchir autour de projets (individuels et collectifs).
- Dans son travail quotidien, il observe, tout en travaillant, les personnes pour évaluer leurs difficultés, leurs changements de comportement... Il met par écrit ses remarques (cahier de liaison) qui serviront à l'ensemble de l'équipe.

Salaire

- Dans le secteur public : 1 565,13€ brut par mois en début de carrière au 19/04/21.
- Dans le secteur privé : les éléments de salaire et de carrière sont fixés par des conventions collectives:
 - Convention 51 : 1 560,89€ brut/mois (hors primes) au 01/07/19
 - Convention 66 : SMIC en début de carrière à 2 067€ brut/mois en fin de carrière au 01/01/19

Pour travailler dans un établissement géré par la Fonction Publique Territoriale (souvent le Conseil départemental), il existe deux concours :

- Concours d'Agent social principal de 2ème classe (nouvel intitulé depuis le 01/01/17)
- Concours d'Auxiliaire de soins principal de 2ème classe (nouvel intitulé depuis le 01/01/17)

Convention 66 :

Plus faible en début de carrière que la convention 51, le salaire augmente, par contre davantage en fin de carrière

fonction du moment présent et accepter qu'ils nous disent « non » à une activité qu'ils ont acceptée la veille. C'est pourquoi, nous n'avons pas un planning d'activités pré-établi à l'avance. Le matin est forcément consacré à la cuisine, car nous fabriquons en partie notre repas, mais l'après-midi nous faisons des activités créatives, motrices, des jeux... Je choisis les activités de l'après-midi en fonction du déroulement de la matinée et des comportements de chacun. Par exemple, je sais que ce matin va être un peu spécial pour eux à cause de votre présence : ça va être fatiguant car ils vont nous entendre beaucoup parler... Donc je pense qu'après le repas de midi et un petit moment de détente, je vais leur proposer une activité qui va leur permettre de se défouler. »

La préparation du repas

On frappe à la porte, une personne des cuisines apporte les provisions commandées pour préparer tous les menus de la semaine. Pendant qu'Aline vérifie le contenu de sa commande, les membres du groupe discutent. Madame P. évoque certains souvenirs, Monsieur M. nous pose des questions, Madame F. se demande ce qu'ils vont faire ce matin...

Aline revient vers nous et nous explique que les menus sont établis à l'avance et pour la semaine en fonction des directives d'une diététicienne. « Chaque repas comprend un féculent et un légume. Nous faisons beaucoup de gratins, de quiches, de tartes... En général, la cuisine est assez riche car de nombreuses personnes ici ont tendance à maigrir. Nous préparons certains éléments du repas : les légumes, les féculents, les omelettes, les desserts. La viande est préparée par les cuisines de l'hôpital. Nous devons aussi respecter certains protocoles liés à l'hygiène et choisir des aliments en tenant compte des goûts des personnes et de risques tels que l'étouffement. Jamais de semoule ni de taboulé au menu ! »

Aline s'adresse au groupe : « Bon, il est temps de se mettre au travail. Est-ce que quelqu'un se souvient de ce qu'on va manger aujourd'hui ? On va préparer un gratin dauphinois et un gâteau de pommes. »

Aline répartit les tâches : « Madame M., vous venez m'aider ? Vous allez donner les tabliers à Monsieur M. et Mesdames F. et P.. Madame P., vous débarrassez les tasses s'il vous plaît ? Et puis nous allons tous nous laver les mains.

J'essaie toujours de confier des tâches précises à chacun en fonction de leurs compétences et de ce qu'ils aiment : l'un s'occupe des légumes, l'autre des fruits... Ils savent ce qu'ils ont à faire. »

Aline va chercher les pommes de terre et les couteaux pour les éplucher. Madame M. revient vers la table, donne son tablier à Monsieur M., puis hésite car elle ne sait plus ce qu'elle doit faire. Aline, la voyant en difficulté, lui réexplique.

« Il ne faut pas qu'ils se sentent en situation d'échec, il faut les encourager, se répéter autant de fois que nécessaire sans perdre patience. »

Aline passe avec du gel hydro-alcoolique et en met un peu dans les mains de chacun : « frottez bien, et si ça coule ce n'est pas grave, ça ne tâche pas. » Elle n'en donne pas à Monsieur D.. A ce stade de la maladie, il se lèche les mains et absorbe le produit.

Il commence d'ailleurs à se lever mais s'interrompt dans son geste. Aline intervient pour l'aider tout doucement : « il ne sait plus comment on fait, c'est un effet de la maladie. » Il commence à déambuler dans la pièce.

Qualités requises



- Goût pour le relationnel (contact avec les résidents, les familles, d'autres professionnels...) et intérêt pour les problèmes humains et sociaux.
- Résistance nerveuse (savoir prendre du recul, faire face à une crise...).
- Résistance physique si on travaille auprès de personnes très dépendantes (soulever des personnes lors des toilettes, des changes, pousser des fauteuils roulants ou des chariots...).
- Patience et tolérance : se mettre au rythme de la personne sans la brusquer.
- Goût pour les activités manuelles et créativité pour l'animation des ateliers.
- Grand sens pratique (hygiène, cuisine...).
- Pédagogie (tout expliquer de manière simple).
- Sens de l'observation : déceler d'éventuels problèmes en décodant les gestes et les attitudes de la personne (une chambre mal entretenue peut être signe de dépression par exemple).
- Disponibilité sur le plan des horaires et auprès des personnes.
- Savoir trouver un équilibre entre fermeté et douceur : se montrer compréhensif et trouver la bonne manière pour régler un problème. Il travaille beaucoup sur l'écoute et le dialogue.
- Esprit d'initiative et dynamisme.

Les qualités de l'AMP selon Didier

« Le métier peut être contraignant au niveau des horaires (travail les jours fériés et 1 à 2 week-ends par mois) et sur le plan physique lorsqu'il s'agit de personnes très dépendantes. Dans mon établissement, les 2 tiers des résidents sont en effet en fauteuil roulant et les AMP manipulent ces fauteuils de nombreuses fois dans la journée. Une AMP doit vraiment avoir le sens pratique et logique, le sens du travail en équipe, être à l'écoute et avoir une grande disponibilité. Lorsque je recrute, je me base sur la personne et pas forcément sur ses diplômes. D'ailleurs, la majorité de nos AMP ont été formés ici. Les AMP doivent, dans certains cas, faire de l'accompagnement en fin de vie pour les résidents les plus dépendants (maladie évolutive). Il faut donc être très solide mentalement et physiquement et avoir des motivations bien enracinées. »

Suite du témoignage
p 13

Les qualités de l'AMP selon Céline (source : imaginetonfutur.com)

« Etre patient. Un bon AMP doit être disponible à tout moment, afin d'instaurer une relation durable avec le résident. Mais il ne faut pas oublier de parfois faire preuve d'humour, de dérision. Cela permet de surmonter les difficultés du métier et c'est plus agréable pour eux. Nous nous efforçons d'avoir toujours le sourire, de donner de la gaieté à tous nos protégés. »

Les gestes quotidiens

Faire la cuisine permet de conserver l'habitude d'exécuter certains gestes : éplucher, couper... « C'est pour ça que je varie. Certains jours, je demande de couper des cubes, d'autres jours des tranches... En hiver on fait beaucoup de potages, ce qui permet de varier les légumes. C'est aussi un bon moyen pour redonner l'envie aux personnes qui ne mangent plus. Il faut prévoir un peu plus de quantité que prévues car certains mangent ce qu'ils préparent. Parfois il y a plus de pâte que de fruits dans les gâteaux ! »

Tout le monde est mis à contribution pour éplucher et couper les pommes de terre. Aline distribue économes ou couteaux selon les préférences de chacun. Madame F. veut un économe mais Aline voit qu'elle rencontre des difficultés. Elle lui propose de changer et de prendre un couteau. « Je montre d'abord le geste à chacun et j'explique. Si je vois que quelqu'un rencontre des difficultés, j'interviens. »

Aline gère beaucoup de choses en même temps : elle assure la répartition des tâches tout en observant chacun pour pouvoir intervenir avant qu'il ne soit mis en difficulté, et tout en regardant du coin de l'œil Monsieur D. qui déambule à l'extérieur. Madame P. a déjà fini, elle aide sa voisine. Les trois dames demandent souvent si elles font bien. Aline les rassure en leur disant que oui : « C'est parfait, ne vous inquiétez pas ! »

Madame P. cherche son mouchoir qu'elle ne trouve plus. On sent un petit moment de panique. Aline vient à la rescousse et propose de lui en donner un autre. Puis elle décide de passer un peu de musique. « Allez, je vais mettre la chanson que vous aimez bien Monsieur M.. »

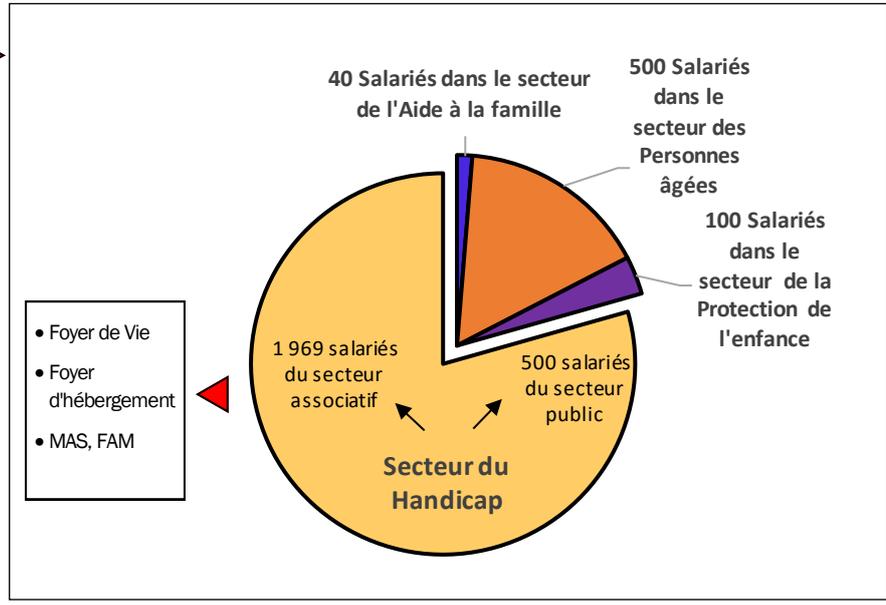
Pendant qu'elle met en route l'appareil, Madame F. demande à sa voisine ce qu'elles vont faire maintenant. Aline revient vers elle, tout en surveillant Monsieur D. qui essaie de prendre des choses dans la cuisine. « C'est pour ça que j'ai rangé tout à l'heure immédiatement les commandes et que j'évite de laisser traîner des ingrédients sur le plan de travail. Le risque est de tout retrouver par terre ! »

« Mesdames, donnez-moi les plateaux, je vais les laver et après, vous éplucherez des pommes. Monsieur M., je peux vous demander de faire la pâte ? Je vous apporte tout ça. » Aline propose toujours les activités en demandant l'accord des personnes, avec respect, en les appelant par leur nom. Aline repart dans la cuisine. Madame M. semble inquiète, elle dit qu'elle doit aller chercher ses enfants à l'école, qu'il faut qu'elle parte.

Elle se lève et va voir Aline. Aline la rassure et lui explique qu'elle est là pour la journée, qu'un taxi va la ramener chez elle et que ses enfants sont au courant de sa présence ici. Et pour détourner l'attention, elle lui propose d'essayer les plateaux. Madame M. revit une situation du passé, lorsqu'elle était mère de famille. Elle redemandera plusieurs fois dans la journée à repartir chez elle. Aline devra réexpliquer de nouveau. Aline nous explique que c'est une caractéristique de la maladie et qu'ils sont plusieurs à répéter à intervalles réguliers les mêmes phrases ou les mêmes histoires.

Monsieur D. a envie d'aller dehors, Aline lui couvre la tête et lui ouvre la porte : « ça va être comme ça toute la journée, jusqu'à ce que je lui dise stop car il risque de tomber d'épuisement. Je dois lui dire avec diplomatie. De manière générale, il faut faire très attention aux mots qu'on utilise ici : éviter de dire

Selon Enquête UNIFAF 2012 / 2017 (le secteur associatif), les statistiques de l'ARS Bourgogne Franche Comté de 2017 et le site CLEOR



- Foyer de Vie
- Foyer d'hébergement
- MAS, FAM

3 172 AMP en Bourgogne Franche Comté (5 363 en Rhône Alpes Auvergne)

Evolution 2012/2017

- + 671 postes, entre 2012 et 2017, tous secteurs confondus
- Dont 33 postes dans l'aide à la famille, 54 postes en protection de l'enfance, 189 postes auprès des personnes âgées, 395 postes auprès de personnes en situation de handicap

A titre de comparaison,

- + 463 postes de Moniteur éducateur
- + 1 245 postes d'éducateur spécialisé

- 86% des AMP exercent dans le secteur privé associatif. Les 14% restent travaillent dans des établissements gérés par la Fonction Publique Hospitalière ou Territoriale.
- Des postes surtout dans le secteur du handicap mental et/ou physique : les 2/3 exercent auprès d'adultes handicapés.
- Un métier essentiellement féminin : 84% de femmes.
- Des conditions d'emploi plutôt favorables : postes à 82% en CDI (dont seulement 11% à temps partiel).

« non » à une demande, prendre le temps d'expliquer pourquoi ce n'est pas possible. S'ils se sentent agressés, s'ils ne comprennent pas, ils peuvent se montrer agressifs. »

Les pommes sont épluchées, coupées et la pâte est prête. Aline met le tout à cuire. « Vous pouvez enlever vos tabliers, on a fini. Madame P., vous pouvez laver la table ? Madame M., vous l'essayez ? On va pouvoir mettre la table. Il faut quoi pour manger ? Des assiettes... » Encore une fois, Aline cherche à stimuler leur mémoire en les questionnant. Elle apporte le chariot avec les couverts, les assiettes et les verres et tout le monde participe. Elle sort pour aider Monsieur D. qui s'est glissé entre une haie et un mur.

Des objectifs individuels et collectifs

« Il ne faut pas faire à leur place, nous sommes là surtout pour retarder les effets de la maladie, pour maintenir leur autonomie le plus longtemps possible. Une activité n'est jamais « gratuite », elle a toujours un objectif. » Pour chaque personne est établi un projet personnalisé. Je dois être attentive à chacun, à leurs possibilités, à l'avancée de la maladie, à leurs goûts...tout en préservant la cohérence du groupe. Monsieur M. est le plus jeune et le plus vif du groupe : c'est donc à lui qu'on confie le comptage des points lorsqu'on joue. Je m'adapte et je peux proposer plusieurs activités en même temps : certains peuvent faire des jeux de reconnaissance comme les « memory », d'autres, comme Monsieur M., des jeux plus complexes tels que les « triominos ». Je leur fais aussi dessiner des mandalas, cela les apaise. »

Aline nous explique que de nombreuses personnes âgées n'ont jamais eu l'habitude de jouer : « certains arrivent en disant « j'aime pas jouer ». Mais finalement avec le temps ils y prennent goût, c'est juste qu'ils n'ont pas l'habitude. C'est pour ça que la cuisine leur plaît tant : ça reste une sorte de travail. J'en plaisante souvent avec eux en leur disant que même à la retraite je les fais travailler ! »

Pas de soins, mais un accompagnement.

Comme nous le constatons, Aline n'a pas besoin de faire des toilettes ou des soins. « Je peux accompagner aux toilettes, mais cela s'arrête là car les personnes sont suffisamment autonomes. De toute façon, comme je suis seule, je ne pourrais pas forcément physiquement et je ne pourrais pas laisser le groupe. Je peux par contre aider à marcher, à se lever, à s'asseoir, à manger... »

Les activités de l'après-midi

Aline nous donne quelques exemples de ce qu'elle propose les après-midi. « Ma collègue intervient davantage sur des activités motrices sous forme de petits parcours, avec des cerceaux... Le but est de maintenir la position debout, de travailler l'équilibre. En ce qui me concerne, je fais plutôt des activités créatives : peinture, écriture, beaucoup de musique... Et nous avons les jeux : loto qu'ils aiment beaucoup, scrabble, petits chevaux même si c'est assez compliqué... Comme je vous l'ai dit, rien n'est gratuit, tout a un sens : le scrabble fait travailler le vocabulaire, le loto la reconnaissance des chiffres... C'est aussi un bon moyen de voir l'évolution de la maladie. Par exemple, nous avons une dame qui n'a pas de souci pour compter, mais je me suis aperçue récemment qu'elle rencontre maintenant des difficultés pour reconnaître les chiffres lorsqu'ils sont écrits, car elle ne codifie plus l'image. Ce métier nécessite des qualités d'observation constantes.

J'aime bien finir la journée par un petit jeu du Bac

Je veux obtenir :	DE Aide-soignante version 2021			DE auxiliaire de puériculture version 2021		
	Module s Acquis	Allègement ou dispense de formation	Modules à valider	Module s acquis	Allègement ou dispense de formation	Modules à valider
<p>► J'ai le :</p> <p>► DE Accompagnant éducatif et social version 2016</p> <p>► MC Aide à domicile</p> <p>► DE AVS</p> <p>► DE AMP</p>	6, 9	1, 2, 4 10 (Allègement)	Tous les Modules sauf 6 et 9 16 semaines de théorie (553h) + 12 semaines de stages	6, 9	1, 4, 10	Tous les modules sauf 6 et 9 16 semaines de théorie (574h) +2 stages de 5 semaines 1 stage de 7 semaines

Je veux obtenir :	DE Aide-soignant version 2021			DE auxiliaire de puériculture		
	Module s Acquis	Allègement ou dispense de formation	Modules à valider	Module s Acquis	Allègement ou dispense de formation	Modules à valider
<p>► J'ai le :</p> <p>► DE AES version 2021</p>	5, 6, 9, 10	1, 2, 3, 4, 8 Allègement	1, 2, 3, 4, 7, 8 13 semaines de théorie (455h) + 12 semaines de stage	5, 6, 9, 10	1, 3, 4, 8	1, 1 bis, 2, 3, 4, 8 13 semaines de théorie (476h) 2 stages de 5 semaines 1 stage de 7 semaines

Je veux obtenir :	Le DE Moniteur Educateur		Le diplôme de TISF	
<p>► J'ai le</p> <p>► DE AES Version 2016</p> <p>► J'ai le DE AES Version 2021</p>	Aucune dispense connue à ce jour de module de sélection		Aucune dispense connue à ce jour de module de sélection	

qui fait travailler la mémoire. Il faut réussir à leur proposer des choses qui leur plaisent et qui leur apportent quelque chose. Il faut aussi les amener vers des activités nouvelles. Je me remets en question quand je vois que ça ne marche pas, j'essaie de comprendre... Par exemple, je leur ai fait voir le film « La Môme » en pensant que cela leur ferait plaisir : mais c'est beaucoup trop long, ils ne peuvent pas rester concentrés si longtemps et si je le passe en plusieurs fois ils oublient ce qui s'est passé la fois précédente. La musique est bien plus efficace : elle fait travailler leur mémoire, en général ils chantonnent...

C'est souvent un moment de plaisir. Mais cela peut aussi déclencher des réactions inattendues : une chanson qui rappelle des souvenirs douloureux par exemple. »

Le ressenti d'Aline

« Avant de venir ici, j'ai exercé dans des établissements auprès de personnes lourdement handicapées. Je pense qu'un AMP a sa place dans tout endroit où il y a des personnes dépendantes. Personnellement, j'aimerais bien me tourner vers l'art thérapie. Pour l'instant je ne ressens aucune lassitude, car aucune journée ne se ressemble. Il ne faut pas avoir une idée à l'avance du déroulement de la journée car ce n'est jamais comme on l'imagine. J'admets par contre être parfois fatiguée, surtout en fin de semaine. Le fait de se répéter continuellement peut être usant. Il faut faire comme si c'était la première fois. »

Catherine cadre de santé

Le groupe va manger, nous lui disons au-revoir. Avant de partir, nous croisons Catherine, la cadre de santé, qui nous explique son rôle. « Je gère le planning des personnes accueillies qui sont environ 17 pour la semaine. Ce n'est pas toujours simple car j'ai des contraintes : chaque jour, je dois avoir au moins 5/6 personnes. Lorsqu'une personne est absente, je propose sa place à quelqu'un d'autre... Je suis contre l'idée de faire une liste d'attente, j'essaie de satisfaire au mieux tout le monde, ce qui demande parfois des efforts à Aline et sa collègue lorsque le groupe est de 8 personnes. Mais je ne vais pas au-delà, car ce serait trop pour elles et pour les membres du groupe. Il faut aussi savoir dire non. Et le groupe doit être assez homogène pour être vivant et pour que les personnes interagissent entre elles. Donc, nous faisons des tests. Nous accueillons des personnes, mais l'écart de génération peut être important : actuellement la personne la plus jeune à 62 ans et la plus âgée 97. Le vécu, les goûts, les histoires sont complètement différents. Et ils peuvent venir de tous milieux sociaux : des ouvriers, des femmes au foyer, des enseignants, des agriculteurs, des cadres... Il faut faire attention à ce qu'une personne ne monopolise pas l'attention. Tout comme il est important que l'animateur ne fasse pas les activités en fonction uniquement de ses goûts et ses envies. Je sers un peu de garde fou. Le poste évolue aussi car la population accueillie change : nous pouvons avoir des personnes moins stabilisées, des personnes dépressives... Il faut toujours s'adapter. Le métier d'AMP demande de l'autonomie, une grande stabilité d'humeur et une grande disponibilité. Sans oublier des compétences pour l'animation ! »



Pour accéder au métier d'AMP :

- Le diplôme permettant d'accéder au métier d'AMP (aide médico-psychologique) est le DEAES (diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social)

Un arrêté paru le 30 août 2021 réforme la version 2016.

- Diplôme de niveau 3 (ex niveau V) (Ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le DE AES version 2021 est toujours classé niveau 3 (équivalent CAP/BEP), contrairement au DE d'aide-soignant ou au DE d'auxiliaire de puériculture qui sont devenus des diplômes de niveau 4.



RAPPEL

- Le diplôme d'état d'AMP (DE AMP) a été remplacé par le DEAES en 2016 avec 3 spécialités (domicile, structure et éducation inclusive)

- Le DEAES de 2016 a été réformé en 2021, supprimant les spécialités et instaure de nouvelles modalités de sélection et une formation organisée par blocs de compétences.

Conditions d'admission

- Aucune condition de diplôme n'est demandée pour se présenter aux épreuves de sélection.

Il est nécessaire cependant d'avoir une maîtrise correcte de la langue française pour :

- comprendre les consignes écrites et orales
- savoir rédiger, avoir une aisance relationnelle

⚠ Pour les personnes de langue étrangère, il est conseillé d'avoir le niveau B1 écrit et oral.

- maîtriser les savoirs de base en informatique car les épreuves écrites pour valider la formation se font sur ordinateur

Connaissances attendues :

- Word
- Utilisation de google doc pour réaliser des documents en ligne partagés
- Maîtrise de la messagerie

Nicolas, AMP en foyer d'accueil pour adultes handicapés

Le Foyer

Le foyer accueille une quarantaine de résidents déficients intellectuels regroupés par « ailes » sous la responsabilité d'une équipe (1 éducateur spécialisé, 1 moniteur-éducateur et 2 AMP). « Mon équipe est responsable de 11 résidents, mais nous sommes en lien avec tout le monde », rappelle Nicolas. L'objectif du foyer est le maintien des acquis des résidents en les stimulant dans les actes de la vie quotidienne et lors d'ateliers. Pour être présent tout au long de la journée, le personnel se relaie avec une présence le matin (7h-14h30), l'après-midi (14h30-22h) ou en journée continue (7h-17h), et bien sûr travail un week-end sur quatre et certains jours fériés.

7h : « Mon travail commence avec le réveil des résidents, les toilettes, l'habillage et l'accompagnement au petit-déjeuner, nous explique Nicolas. Comme très peu de personnes ont des difficultés motrices, je n'ai pas particulièrement de manutention à faire. Je fais avec eux leur lit, un peu de rangement, toujours avec un objectif éducatif. La toilette est un moment privilégié pour écouter et établir un lien même avec ceux qui ne peuvent pas parler. Je suis surtout là pour vérifier qu'ils se lavent correctement, les stimuler si besoin et les aider à se laver le dos. »

9h30 à 12h : le 1er atelier

« J'anime souvent les ateliers marche, plâtre et théâtre, mais je peux aussi intervenir dans les autres ateliers (couture, gym, peinture...). De bonnes capacités d'adaptation sont nécessaires et surtout un certain goût pour les activités manuelles. Heureusement, nous avons la possibilité de nous former. »

S'adapter à chacun

7-8 personnes participent à l'atelier. Leurs pathologies sont très variées : trisomies, psychotiques, arriérés mentaux, maladies mentales... L'AMP doit savoir s'adapter à chacun. « Un groupe aussi hétérogène n'est pas toujours facile à gérer. Il est très important de connaître la pathologie de chacun et leur personnalité, notamment pour gérer les moments de colère. Si un trisomique s'entête, il faut régler le problème immédiatement. Par contre, un psychotique, lui, peut devenir violent. Il faut lui laisser le temps de se calmer avant d'intervenir. »

En dehors d'éventuels conflits, Nicolas doit aussi s'adapter aux possibilités de chacun. « Ils n'ont pas tous la capacité de se concentrer très longtemps, il faut alors trouver un moyen pour les faire participer, en les envoyant chercher quelque chose par exemple. L'objectif de l'atelier est d'amener le résident à s'ouvrir à de nouvelles sensations, toucher à de nouveaux supports... C'est à moi de

Epreuves de sélection

- Les épreuves de sélection se composent : ▶ d'une sélection sur dossier
▶ d'une épreuve orale (entretien de motivation)

1

Le dossier de candidature est constitué :

-  D'une lettre de motivation
-  D'un CV
-  Des copies des derniers diplômes obtenus
-  Une copie des vaccins à jour
-  D'une copie de la carte d'identité ou d'un titre de séjour en cours de validité
-  D'un formulaire récapitulatif l'état civil, les diplômes obtenus, les attendus et objectifs du stagiaire, la situation professionnelle et le financement de la formation envisagée. Ce document est utilisé lors de l'étude du dossier et de l'éventuel entretien.



Sont admis de droit suite au dépôt de leur dossier de sélection (avec entretien de positionnement pour adapter le parcours de formation)

- Les candidats titulaires de certains diplômes qui bénéficient d'allègement, de dispense de formation et de certification ou d'acquisition de blocs de compétences liés à leur diplôme.

▶ Diplômes dispensant des épreuves de sélection : voir [tableau page 12](#).

2

Épreuve orale de 30 minutes sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Le questionnaire fourni dans le dossier sert de support à l'épreuve orale.

Exemple de questionnaire des attendus et motivations (extrait du dossier de l'INFA et de l'ADEA)

- Vos attentes et priorités concernent cette formation au regard de votre projet professionnel ?
- Avez-vous une expérience professionnelle ou bénévole dans le secteur en lien avec la formation au DE AES ?
- Vos atouts et vos points forts, d'un point de vue général, pour intégrer cette formation ?
- A l'issue de votre parcours de formation, dans quel type de structure ou contexte souhaiteriez-vous travailler ?
- Quels sont vos projets à moyen terme ?
- Votre parcours et le lien avec le choix du métier d'AES ?
- Comment vous projetez-vous dans cette formation (organisation, travail personnel, recherches liées au métier...) ?

A l'issue de ces deux épreuves, les candidats sont choisis par ordre de mérite.



Conditions de report de l'entrée en formation p 10

m'organiser pour atteindre ce but. »

Gérer les tensions, les imprévus

Nicolas doit savoir gérer les imprévus : « mes journées ne se ressemblent jamais, parce que les ateliers et les groupes sont différents. Une journée peut être calme avec de beaux moments de joie et d'entraide, et le lendemain plus mouvementée. Tout peut arriver : des tensions, une crise d'épilepsie, voire une fugue, même si c'est très rare. Il faut être très réactif ! Face à la violence verbale et/ou physique envers nous, les autres ou eux-mêmes, il faut savoir quelle attitude apporter. Il ne faut pas oublier que la vie en collectivité peut être pesante pour eux : ils sont constamment ensemble, souvent depuis des années. Il faut donc relativiser. »

L'atelier : un lieu d'observation

A chaque séance, l'AMP note ses observations. Elles serviront à son collègue en charge de l'atelier la fois suivante. « Le travail d'équipe et l'écrit ont une grande importance dans notre travail. Nos notes permettent de faire le point et de faire le lien entre nous. Elles servent aussi de support lorsque nous nous réunissons 1 fois par semaine pour faire des synthèses ou des réunions éducatives. Les synthèses concernent les résidents : on fait le bilan d'une personne, on lui fixe des objectifs en fonction de ses désirs et de ses besoins. Il peut s'agir simplement de regarder son interlocuteur dans les yeux lorsqu'il parle ou, pour sa santé, de ne manger que 3 morceaux de pain par repas. Les réunions éducatives concernent plutôt la vie de l'établissement : on parle des difficultés rencontrées, des projets de nouveaux ateliers, des thèmes à aborder comme la mort, la sexualité, les relations avec les parents... C'est l'occasion de prendre du recul, de faire part de nos doutes, mais aussi de ne pas tomber dans la routine. C'est en effet un gros risque dans notre métier, car nous devons beaucoup nous répéter et nous montrer très patients d'autant que les résidents progressent peu. »

12h : les résidents vont déjeuner en compagnie du personnel. « Ils manquent beaucoup de repères. Par exemple, il faut les aider à ranger leur blouson dans leur chambre et non pas dans celle du voisin, nous raconte Nicolas. Le repas est vraiment un moment important pour eux, ça doit être convivial. D'ailleurs, nous faisons attention de les placer par affinités. Je mange avec eux, je peux couper la viande, mixer la nourriture... Je gère les quantités, car certains ont tendance à trop manger alors que d'autres refusent de boire. »

Avant de se rendre à l'atelier de l'après-midi,

La préparation

● **Prépasocial :**

Prépa écrite et orale avec stages 480€

09 67 31 81 00

Inscription toute l'année

contact@prepasocial.fr

www.prepasocial.fr

● **Des livres :**

Nous n'avons trouvé aucun livre, à ce jour, qui prenne en compte les nouvelles modalités de sélection 2022.



Possibilité de régler

en 3 fois



Nombre de stages illimités, agenda personnalisé d'une durée d'environ 80 jours regroupant des cours, de la méthodologie, élaboration CV et lettre de motivation, suivi individuel téléphonique

Il existe des possibilités de faire un stage pratique, que l'on soit demandeur d'emploi, salarié ou indépendant

Stages pratiques

L'expérience personnelle, professionnelle et associative (animation, stages pratiques...) est la bienvenue

Possibilité de faire un stage pratique :

► **Pour les demandeurs d'emploi, salariés du privé et indépendants**

- La **PMSMP** convention de stage de 2 semaines maximum (renouvelable sous certaines conditions).
- Pour le **Demandeur d'Emploi** : convention signée entre le demandeur d'emploi, la structure d'accueil et Pôle Emploi.
- Pour les salariés du privé et indépendants : convention signée entre la personne, la structure d'accueil et le/la conseiller(ère) en évolution professionnelle (liste sur le site moncep.org).

► **Pour toutes les personnes quel que soit le statut**

Stages possibles avec la préparation proposée par Prépasocial (voir ci-dessus)

les résidents vaquent à leurs occupations : discussion, jeu, petite promenade... « Je reste présent et je m'occupe de ceux qui en ont envie. Il ne faut pas qu'ils se sentent délaissés. »

14h30 : la nouvelle équipe arrive et prend le relais. Elle consulte les cahiers de liaison pour connaître les événements et les observations de la matinée.

14h30 à 16h45 : 2ème atelier.

A la fin des ateliers, les résidents retournent au foyer. Certains vont à la toilette pendant que d'autres jouent, se promènent, vont faire des courses... « J'en profite pour remplir le cahier de liaison, prendre des rendez-vous pour eux chez le coiffeur ou encore organiser le camp de vacances d'un des résidents. Par contre, c'est l'infirmière qui s'occupe de gérer les rendez-vous médicaux », nous précise Nicolas.

20h-22h : Après le dîner, entre 20h et 22h, les résidents ont du temps pour eux. « Je suis là pour proposer une petite balade, discuter, jouer ou regarder la télé avec eux. Je m'adapte vraiment à leurs demandes et leurs besoins. Il faut leur donner de l'affection, sans jamais prendre la place de la famille. Il faut toujours trouver le bon équilibre. C'est le cas aussi pour l'autorité. Il faut se montrer ferme et savoir jusqu'où on accepte les choses. Je suis là pour donner un cadre, ça me permet de me protéger aussi. »

Le week-end : une réunion pendant la semaine a permis de faire le point avec les résidents sur leurs envies et leurs besoins (achats à faire par exemple). Des sorties et des animations sont prévues : cinéma, exposition, thé dansant, lotos, spectacle, promenade... « Le rythme du week-end est beaucoup moins soutenu. On respecte plus le rythme de chacun. Ils peuvent, par exemple, faire la grasse matinée jusqu'à 11h. Une de nos priorités est d'essayer de socialiser les résidents, de les ouvrir sur l'extérieur. Les sorties culturelles et sportives (avec le sport adapté) sont organisées dans cet objectif. »

► Conditions de report de l'entrée en formation



Cependant, les candidats en congé de maternité, paternité ou adoption, ou dont la demande de mise en disponibilité a été refusée ou disposant d'un congé de garde d'un de ses enfants, âgé de moins de quatre ans bénéficient de droit d'un report d'admission limité à deux ans.

Un report d'admission pour la même période est accordé de droit en cas de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale ou de refus de l'employeur ou du financeur d'une demande de projet de transition professionnelle ou de congé de formation professionnelle.

En outre, en cas de maladie, d'accident ou si le candidat apporte la preuve de tout autre événement grave lui interdisant d'entreprendre ses études au titre de l'année en cours, un report peut être accordé par le directeur de l'établissement.

Toute personne ayant bénéficié d'un report d'admission doit confirmer son intention de reprendre sa formation trois mois avant la date de l'entrée en formation.

Le report est valable pour l'établissement dans lequel le candidat avait été précédemment admis.

Durée

1 407h sur une amplitude de 10 à 24 mois selon si la formation est en continue ou en cours d'emploi (alternance)

Durée en centre : 546h de formation théorique + 21 h consacrées à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2

Durée en stage : 840h de formation pratique (24 semaines)

Organisation de la formation

• 3 cursus sont possibles :

- ▶ Cursus sur **12 mois environ**
- ▶ Cursus sur **18 mois** pour les personnes en cours d'emploi (notamment en contrat de professionnalisation)
- ▶ Cursus partiel pour les candidats, ayant des allègements ou des dispenses de modules, engagés en VAE.

Centres de formation
p 17

▶ Certains diplômes du sanitaire & social dispensent de domaines de formation (voir tableau p12). Les candidats intègrent un parcours partiel.

Contenu de la formation

5 domaines de formation correspondant aux 5 blocs de compétences composent le DEAES 2021 :

<p>DF1 112h Bloc 1</p> <p>Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne ▶ Notions de santé ▶ Ergonomie, aide à la mobilité et transferts ▶ Regard sur la personne et ses fonctions primaires ▶ La personne et son rapport au corps ▶ Les techniques et outils de la communication verbale ▶ Notion de base d'apprentissage en fonction du public accompagné ▶ Prévention et gestion des situations à risque ▶ Accompagnement à la fin de vie
<p>DF2 91h Bloc 2</p> <p>Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect et les règles d'hygiène et de sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne ▶ Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne
<p>DF3 105h Bloc 3</p> <p>Accompagner la vie sociale et relationnelle de la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Socialisation et inscription dans la vie citoyenne ▶ Les différentes dimensions d'accessibilité ▶ La famille et l'entourage ▶ La vie collective ▶ Le projet d'activités individuelles ou collectives et technique d'animation ▶ Prévention de l'isolement des personnes
<p>DF4 147h Bloc 4</p> <p>Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social ▶ Ethique et déontologie ▶ Développement de la personne tout au long de sa vie, dans ses différentes dimensions physiques, psychologiques, sociales et culturelles ▶ Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales ▶ Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention de l'AES ▶ Le contexte professionnel
<p>DF5 91h Bloc 5</p> <p>Travailler en équipe pluriprofessionnelle, apporter une contribution à la gestion des risques et au traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Projet d'établissement et projet personnalisé ▶ Travail en équipe et organisation ▶ Transmission et communication professionnelle
	<p>AFGSU2 21H</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence



STAGE 840H

- ▶ 24 semaines de stages réparties en deux périodes tout au long de la formation

Stages pratiques

- ▶ Parcours partiel

- En parcours partiel, le stagiaire devra effectuer au minimum un stage dont la durée varie selon les blocs à obtenir.

- Pour un bloc, la durée de stage pratique est de 168h.

- ▶ Quand le stagiaire fait sa formation en cours d'emploi, une période de stage pratique d'au moins 140h doit être faite en dehors de l'employeur.

Validation:

- ▶ Obtenir 10/20 aux épreuves écrites ou orales de chaque bloc de compétences
- ▶ Acquérir les compétences demandées lors des périodes pratiques attestées par le livret de sa formation.

J'ai...	Je suis dispensé...				
	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
BAPAA			D		Allègement de formation
BEP ASSP (accompagnement, soins et services à la personne)	Allègement de formation	D	Allègement de formation		D
BEP Carrières sanitaires et sociales	D	Allègement de formation	Allègement de formation		D
BEPA option services aux personnes	D	D	Allègement de formation		D
CAP ATMFC (assistant technique en milieu familial ou collectif)		D			
CAP Petite Enfance		Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation
CAPA Service en milieu rural	Allègement de formation	Allègement de formation			
CAPA Services aux personnes et vente en espace rural	X	X	Allègement de formation		
DEAF (diplôme d'Etat d'assistant familial)				Allègement de formation	Allègement de formation
DEAMP	D	D	D	D	Allègement de formation
DEAVS	D	D	D	D	Allègement de formation
DE Aide-soignant à partir de 2021	D	D	Allègement de formation	Allègement de formation	Equivalence du bloc de compétence
DE Aide-soignant avant 2021	D	D	Allègement de formation		Allègement de formation
DE Auxiliaire de puériculture avant 2021	D	D	Allègement de formation		Allègement de formation
DE Auxiliaire de puériculture (nouvelle version 2021)	D	D	Allègement de formation	Allègement de formation	Equivalence du bloc de compétence
Mention Complémentaire Aide à domicile	D	D	D	D	Allègement de formation
Titre professionnel Assistant de vie aux familles (version 2021)	Allègement de formation	D	Allègement de formation		Allègement de formation
Titre professionnel Assistant de vie aux familles spécialité CCS	D	D	Allègement de formation		Allègement de formation
DE Accompagnant éducatif et social (version 2016)	D	D	D	D	Allègement de formation
CAP Accompagnant éducatif petite enfance		Allègement de formation		Allègement de formation	Allègement de formation
Titre pro Agent de service médico-social	Allègement de formation	Allègement de formation			Allègement de formation
CS JEPS Mention animateur et activité" et de vie quotidienne			D		Allègement de formation
Titre pro Assistant de vie dépendance		D	Allègement de formation	Allègement de formation	

Le diplôme d'Etat d'accompagnement à la vie sociale (DEAES) peut être obtenu par la VAE.

Le candidat à la VAE, en cas de validation partielle du diplôme, peut, selon les conseils du jury :

- Soit représenter un dossier de VAE sur les modules non acquis (après expérience et/ou stage permettant qu'acquérir de nouvelles compétences)
- Soit suivre une formation des modules manquants. Le candidat Intègre dans ce cas la formation en parcours partiel (voir la liste dans centre de formation p 17).

► Candidats ayant engagés une VAE du DEAES version 2016 (avant la parution du décret du 30/08/21) et ayant validés partiellement le diplôme.

	Dépôt du livret 2	Organisation du jury
Dossier DE AES relevant du DE AES version 2016 (ancienne version)	Au plus tard le 28 février 2022	Au plus tard le 31/08/2022

► Candidats qui veulent s'engager dans une VAE du DE AES 2021

	Dépôt du livret 2	Organisation du jury
Dossier DE AES nouvelle version (30/08/2021)	Au plus tôt le 1 ^{er} janvier 2022	Non connue à ce jour

► Pour suivre l'actualité de la VAE DE AES (nouveaux livrets)

- Actuellement la DREETS (service régional régissant les diplôme du ministère de la santé) est en attente de la réglementation relative à la VAE suite à la réforme du diplôme (nouveau livret, mesures transitoires...). L'évolution des textes est à suivre sur "<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>".

► Pour vous aider dans votre démarche du VAE



Il est préférable de prendre contact avec un point relais conseil en VAE qui peut vous conseiller sur l'ensemble de la démarche VAE et vous informer des nouvelles modalités





Adresses des points relais conseil en VAE consultables sur le site EMFOR www.emfor-bfc.org (taper VAE dans "rechercher une publication..." puis descendre en bas de l'écran jusqu'à "guide des lieux AIO/points relais conseil en VAE" : liste par département)



Didier, directeur d'un foyer d'accueil pour handicapés physiques

Le Foyer

Le Foyer accueille une trentaine de résidents handicapés physiques (paraplégiques, infirmes moteur cérébraux...). « Je le vois comme un lieu de vie ou une maison. Les résidents vivent avec nous de 20 à 60 ans. Ils sont au cœur de nos préoccupations et nous essayons de leur proposer du sur-mesure. »

Le foyer emploie 36 salariés dont 14 AMP (6 à temps plein). « Ce sont principalement des femmes. Ce n'est pas évident de trouver des hommes dans cette profession, nous explique Didier. Les salariés portent tous le nom d'AMP, même si certains d'entre eux ont le diplôme d'aide-soignant. Nous avons aussi 3 infirmières, 2 animatrices, 3 veilleuses de nuit, ainsi que des agents de service, un cuisinier, une lingère... »

Le travail de nursing

A partir de 7h et pendant une bonne partie de la matinée, les AMP ont une grosse activité de nursing. « Pour la toilette, elles interviennent plus ou moins selon le degré d'autonomie, mais elles font souvent intégralement la toilette, parfois au lit. On essaie de maintenir les acquis en laissant un monsieur se raser seul s'il en est capable par exemple. Elles les installent aussi aux toilettes et les habillent. Quand ils sont prêts, elles les conduisent dans la salle du petit-déjeuner où elles passent le relais aux agents de service qui servent et aident les résidents à manger. Après le petit-déjeuner, les AMP répondent aux demandes des résidents, font les lits, un peu de rangement, apportent le linge propre et reprennent le linge sale, nettoient aussi les lavabos et les miroirs, installent aux toilettes ceux qui en ont besoin, lisent le courrier aux résidents... Elles font sans cesse des va et vient. Physiquement, c'est parfois difficile car la moitié de nos résidents sont en fauteuil. Mais nous avons des lève-malades et les AMP ont appris des techniques pour concilier le confort du résident et celui de l'intervenant. »

L'après-midi, les AMP distribuent le linge, continuent de donner des bains, des douches ou d'emmener aux toilettes. Elles accompagnent les résidents constamment. « Par exemple, lorsque la coiffeuse à domicile vient, l'AMP reste présente pour donner des conseils, pour guider, pour tempérer... »

A partir de 17h, les AMP passent dans les chambres pour commencer à préparer le coucher. « Les AMP doivent penser à tout, comme mettre du dentifrice sur la brosse à dent. Chaque résident a son rythme. Avant de se coucher, ils sont emmenés aux toilettes. Nous faisons de nouveau une toilette, puis nous les déshabillons et les mettons en pyjama. Elles ouvrent les lits, ferment les volets... Certains résidents se couchent très tôt.. »



Financement pour les demandeurs d'emploi en Bourgogne Franche-Comté

La formation au DEAES peut être financée et rémunérée pour les demandeurs d'emploi s'ils remplissent certaines conditions (reste à charge du demandeur d'emploi 184 €).



Tous les centres de formation ne sont pas concernés (voir liste p 17)

● Demandeurs d'emploi qui suivent la formation complète sur 1 an

Conditions :

- Etre demandeur d'emploi et inscrit à Pôle Emploi (toutes catégories confondues). Les personnes en PEC sont exclues du dispositif le temps de leur contrat.
- **ET** ne pas avoir obtenu une qualification professionnelle dans les 2 ans précédant l'entrée en formation (quel que soit le niveau, le financement, le diplôme... même en VAE)
- **ET** ne pas être titulaire de certains diplômes paramédicaux et sociaux. Voir ci-dessous
- **ET** ne pas être démissionnaire d'un CDI à temps plein ou à temps partiel (la rupture conventionnelle n'est pas considérée comme une démission) dans les 4 mois qui précèdent l'entrée en formation.
- **ET** ne pas être en congé parental
- **ET** ne pas être redoublant
- **ET** ne pas être fonctionnaire en activité, en disponibilité ou dans une autre position statutaire, en congés sans traitement

● Demandeurs d'emploi qui suivent le cursus partiel

- Il s'agit de personnes ayant des diplômes leur permettant d'avoir des dispenses et des allègements de formation (voir p 12)



Pour les salariés du secteur privé, prise en charge possible par le PTP ou le CPF : pour plus de renseignements contacter un CEP (mon-cep.org)

Mêmes conditions que ci-dessus

● Parcours complet et partiels

- Formation gratuite (financée par le Conseil Régional) +200 € à l'entrée en formation
- Rémunération :
 - ▶ soit le stagiaire est rémunéré en AREF s'il a des droits au chômage
 - ▶ soit le stagiaire bénéficie d'une rémunération des stagiaires du Conseil Régional s'il n'a pas de droits au chômage (voir rémunération des stagiaires sur le site de la mip-louhans.asso.fr rubrique financement puis dispositif)

Les repas

Le repas de midi est le seul moment où tous les résidents se retrouvent ensemble. Les AMP accompagnent ceux qui ne sont pas suffisamment autonomes pour venir d'eux-mêmes. « Les AMP font le service et s'adaptent selon le degré d'autonomie : couper une viande, apporter une aide ponctuelle ou faire manger. Elles peuvent distribuer les médicaments si l'infirmière n'est pas disponible. La même chose se passe pour le repas du soir. Après le repas, les résidents peuvent se rendre dans l'un des ateliers géré par une animatrice. Pendant ce temps les AMP en emmènent certains aux toilettes, font prendre des bains ou des douches à ceux dont c'est le tour... »

A partir de 16h, les AMP préparent un chariot de boissons et passent dans tout l'établissement pour servir les résidents.

Les sorties

Une AMP, avec l'animatrice, peut accompagner certains résidents en sortie. « Elles sont surtout présentes pour l'achat de vêtements ou pour des sorties à des spectacles ou pendant les vacances. Elles sont en renfort, tout est organisé par l'animatrice. »

La relève

Au moment de la relève (à 6h50, 14h30 et après 21h30), les AMP se donnent les consignes et transmettent les informations essentielles. « Concernant chaque résident est passé en revue. On voit celui qui est allé aux toilettes, celui qui a pris une douche, celui qui s'est un peu énervé... Certains peuvent avoir des crises, car leur handicap physique est parfois accompagné d'un retard mental. »

A

- Accompagnant éducatif et social (version 2016) (DEAES)
- Agent de service médico-social (TP)
- Aide à domicile (MC)
- Aide-soignant (DEAS)
- Ambulancier (DEA)
- AMP (DE)
- Animateur (DEFA)
- Assistant de service social (DEASS)
- Assistant de vie aux familles (TP)
- Assistant de vie dépendance (TP)
- Assistant familial (DEAF)
- Assistant maternel (agrément en cours de validité)
- Audioprothésiste (TP Audioprothésiste)
- Auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

B

- BAPAAT
- BEP ASSP
- BEP Carrière sanitaires et sociales
- BEPA option services aux personnes

C

- Cadre de santé (DE Cadre de santé)
- Cadre social et éducatif (CAFERUIS)
- Conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)
- CAP ATMFC (assistant technique en milieu familial ou collectif)
- CAP Petite Enfance
- CAP Accompagnant éducatif petite enfance
- CAPA Service en milieu rural
- CAPA Service aux personnes et vente en espace rural
- CS JEPS Mention animateur et activité et de vie quotidienne

D

- Diététicien (BTS Diététique ou DUT Génie biologique option diététique)
- Directeur et directeur adjoint (DEIS, CAFDES)

E

- Educateur de jeunes enfants (DEEJE)
- Educateur spécialisé (DEES)
- Educateur technique spécialisé (DEETS)
- Ergothérapeute (DE Ergothérapeute)

I

- Infirmier (DEI)

M

- Manipulateur en radiologie (DEMEM ou DTS Imagerie médicale)
- Masseur kinésithérapeute (DEMK)
- Médiateur Familial (DEMF)
- Médiateur social
- Moniteur d'Atelier (Titre)
- Moniteur Educateur (CAFME)

O

- Opticien Lunetier (BTS Opticien lunetier)
- Orthopédiste orthésiste (Technicien supérieur orthopédiste orthésiste)
- Orthophoniste ()
- Orthoprothésiste
- Orthoptiste

P

- Pédicure podologue (DE)
- Podo-orthésiste (BTS Podo-orthésiste)
- Prothésiste orthésiste (BTS prothésiste orthésiste)
- Psychomotricien (DE Psychomotricien)
- Puériculteur

T

- Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)
- Technicien de laboratoire (DE technicien laboratoire médical)

Les titulaires de ces diplômes ne peuvent bénéficier de la gratuité de la formation.



Michel, au service accompagnement d'un ESAT

L'ESAT

L'ESAT emploie 50 travailleurs handicapés qui, après leur journée, regagnent chacun leur appartement en ville. « Nous accueillons des personnes handicapées mentales. Elles ne savent pour certaines ni lire, ni écrire, ni compter et ont besoin qu'on les aide dans les actes de la vie quotidienne. La particularité ici, c'est que les adultes ne sont pas dans un foyer commun, mais vivent dans des appartements dispersés en ville. Ils ont donc davantage besoin de se prendre en charge et nous travaillons beaucoup sur leur autonomie. »

Ils sont répartis, selon leur degré d'autonomie, dans l'un de ces 3 services d'accueil :

- * Le **service hébergement** pour les moins autonomes. Encadrement par 1 conseillère en économie sociale et familiale, 1 monitrice-éducatrice et 6 AMP. Ils reçoivent chaque soir la visite d'un travailleur social chez eux.
- * Le **service accompagnement** pour les personnes moyennement autonomes. Encadrement par 1 éducatrice spécialisée, 1 monitrice-éducatrice et 1 AMP. Les adultes sont visités chez eux 1 à 2 fois par semaine.
- * Le **service soutien** pour les plus autonomes. Encadrement par 1 éducatrice spécialisée et 1 AMP en ½ poste. Ils sont vus 1 fois par semaine.

Les réunions

L'équipe du service se réunit 2 fois par semaine. « Nous avons 6 heures de réunion par semaine en moyenne. Nous discutons de la semaine des adultes, de ce que nous avons observé ou nous développons des projets. Le temps de réunion permet aussi de discuter des difficultés rencontrées et de prendre du recul. Par exemple, si je ne suis pas satisfait de la manière dont j'ai réglé un problème la veille avec un adulte, j'expose la situation à mes collègues et je leur demande leur avis. »



Le travail administratif

Arrivé à son bureau vers 10h, Michel commence par remplir les **cahiers de liaison** des personnes qu'il a visitées la veille au soir. « Nous sommes 3 à aller sur le terrain, d'où l'importance du cahier de liaison. C'est le lien entre les différents membres de l'équipe. Je note toutes mes observations, mais je dois aussi les analyser. Le cahier est un outil pour voir ceux qui progressent ou au contraire régressent. Si je vois plusieurs petits incidents répertoriés, je m'interroge : il y a peut-être un problème plus important. »

Jusqu'à 16 heures, Michel fait du **travail administratif** : prise de rendez-vous chez le médecin ou le spécialiste... « Un jeune est venu me voir en me disant qu'il avait mal aux yeux. J'ai donc pris rendez-vous pour lui avec l'ophtalmo. En règle générale, pour les rendez-vous médicaux, j'accompagne la personne mais je m'efface derrière elle. Je la reconforte, je l'aide à gérer le temps en salle d'attente, j'explique ce qui va se passer pour le libérer de ses angoisses...

Pour un autre qui voulait s'acheter des vêtements, j'ai contacté sa tutelle pour savoir si c'était possible. Tous les travailleurs ne sont pas sous tutelles, certains font leurs comptes eux-mêmes. Je contrôle de temps en temps, ça me permet de déceler d'éventuels problèmes. J'ai eu un jeune qui avait des dépenses inhabituelles. J'ai fait le point avec lui pour lui expliquer qu'il devait payer en priorité le loyer et ses factures. L'idée est toujours de comprendre la situation en lui parlant, puis de lui expliquer.

Le contrat d'accueil

A cela s'ajoute la rédaction du contrat d'accueil du travailleur handicapé.

« Ce document reprend le projet social de l'adulte. Nous faisons le point entre ce que l'adulte veut, mais aussi ce que nous ou la famille proposons. Ce document suit l'adulte et permet d'avoir une vision d'ensemble de sa vie. Mais c'est un gros travail de synthèse. Je ne la rédige pas moi-même, mais j'apporte de nombreux éléments en fonction de mes observations. »

Les ateliers

Michel a aussi la possibilité de pouvoir **organiser des ateliers** : code de la route, activités sportives, sorties... « Je les emmène à la piscine, je leur apprend à nager ou j'essaye, pour ceux qui savent déjà, de les aider à s'améliorer. C'est très sympa de les voir dans un autre contexte que leur appartement, ils me confient des choses différentes. On organise aussi des sorties de quelques jours autour d'un thème. »

Un lien essentiel

A 17h, après leur journée de travail, certains adultes passent au bureau pour discuter avant de rentrer chez eux. « Ils viennent dire bonjour, parler de leur journée. Ils souffrent souvent de solitude, même si certains ont quand même une vie sociale. Ils se voient notamment en dehors du travail. Très peu ont une famille présente, nous leur servons donc de repères. »

Les visites de 18h à 20h30

Michel part en tournée, il voit environ 2 à 3 personnes par soir, avec une moyenne d'1 heure de visite par personne. Avant de partir, il lit les cahiers de liaison. « Je ne sais jamais à quoi m'attendre, aucune soirée et aucune visite ne se ressemblent. Ça peut aller du simple bavardage à un cours de code. Le dialogue est très important, j'essaie de décoder ce que l'adulte me dit. »

Michel nous donne quelques exemples. « Je suis arrivé chez un adulte qui n'avait pas commencé à préparer à manger. Je lui ai demandé pourquoi et il m'a répondu qu'il n'avait pas faim. Je lui ai alors demandé s'il n'avait réellement pas faim ou s'il n'avait pas envie de faire à manger. Comme il m'a répondu qu'il n'avait pas envie de faire à manger, je lui ai proposé de l'aider. Finalement, il s'est fait à manger tout seul, il avait juste besoin d'une impulsion, d'une présence.

Dans un autre appartement, il y avait beaucoup de linge sale. J'ai demandé à la personne pourquoi et j'ai essayé de comprendre s'il s'agissait d'un problème d'organisation. Je lui ai réexpliqué le principe du tri du linge.

Un autre m'a dit qu'il voulait acheter des pulls. J'ai regardé avec lui dans son placard pour lui montrer qu'il avait suffisamment de pulls mais plus de chaussettes. On a aussi fait le tour de ce qui lui allait ou pas. On est ensuite allé au magasin pour faire les achats. Pour les vêtements, je les laisse choisir, mais après je leur fais comprendre qu'un short n'est pas approprié en hiver par exemple. Je les pousse à essayer et je leur pose des questions pour qu'ils se rendent compte d'eux-mêmes si ça leur va ou non. J'essaie toujours de trouver une approche ludique. Quelle que soit la situation, j'essaie par le dialogue de trouver l'origine du problème. »



Favoriser l'autonomie

Michel intervient au niveau du quotidien. Mais, derrière les explications sur l'hygiène ou encore la composition de menus, il cherche toujours à favoriser l'autonomie de la personne. « Si je constate qu'une personne ne se lave pas les dents, j'en discute avec elle, et je lui fais un rappel sur les notions d'hygiène. Je vérifie le contenu des menus de la semaine pour vérifier que la personne mange équilibré. Si nécessaire, je peux expliquer de nouveau ce qu'est un féculent. Pour les personnes sous traitement - elles sont d'ailleurs peu nombreuses - je les aide à se prendre en charge en utilisant un pilulier. Je fais sans cesse des piqûres de rappel. Je réponds aussi à des demandes ponctuelles des personnes, sur le code de la route notamment. J'essaie de toujours me tenir au courant de tout, notamment de l'actualité, pour être capable de répondre aux interrogations des adultes. »

Une fois par semaine, le travailleur handicapé fait un repas thérapeutique. « C'est un repas particulier où il invite le travailleur social qui lui rend visite ce soir-là. C'est un moyen de voir s'il arrive à mettre en application ce qu'il a appris. Il choisit de faire un nouveau plat ou un plat qu'il n'a pas l'habitude de faire, comme un bœuf bourguignon. Je lui demande alors ce qu'il faut mettre dans son plat, on fait la liste, puis on va faire les courses ensemble. Ensuite, il prépare le repas à partir d'une recette ou d'explications. Je le laisse se débrouiller, mais je peux lui montrer comment éplucher un oignon par exemple. Ensuite, il doit préparer une belle table et prévoir un dessert et une entrée. Nous mangeons en tête-à-tête. Je l'aide pour le nettoyage et la vaisselle. C'est un moment très convivial pendant lequel il peut se confier et me parler de sa famille, de sa vie... »

S'adapter au public

Des adultes du service ne savent ni lire, ni écrire, Michel doit donc trouver, avec le concours de ses collègues, des astuces pour les aider à apprendre et à comprendre. « Pour le code de la route, je dessine les panneaux, j'en explique le sens. Je vérifie ensuite qu'il a bien compris.

Je fais la même chose pour l'aider à rendre la monnaie. Il faut que je m'adapte à chaque personne. Ça fait 1 an et demi que j'essaie de trouver le moyen d'aider une personne à reconnaître les aliments et à composer un menu. J'ai tout essayé, les codes couleurs, les dessins, la dinette, mais rien ne marche pour l'instant. Je vais persévérer jusqu'à ce que je trouve la bonne technique. »

Les adultes suivis peuvent être sujets à des crises de colère ou des changements d'humeur. « Je sens venir ce genre de chose parfois, nous explique Michel. Je vois si la personne est nerveuse ou tourne en rond. Selon la personne, je trouve le ton qu'il faut. Récemment, j'ai eu un adulte qui refusait d'aller chez ses parents alors que c'était prévu. J'ai essayé de comprendre pourquoi, j'ai attendu qu'il se calme. Finalement, au bout d'une heure, il a accepté de voir sa famille. »

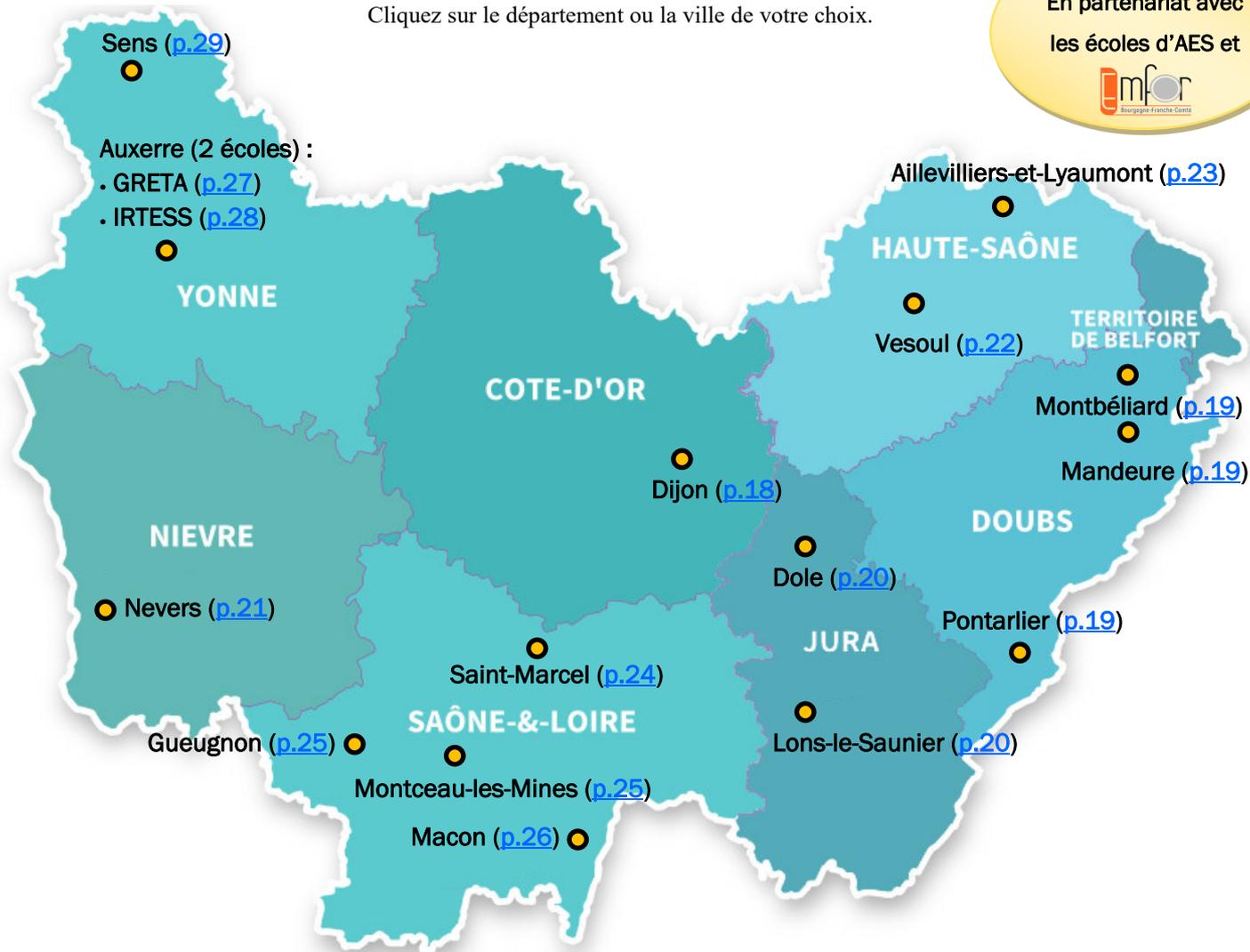
Etre disponible

Michel a fini sa journée. Il ne travaille pas les week-ends, mais peut être appelé à tout moment si un adulte a des difficultés. « Il faut se rendre disponible. Le soir, je vais rester plus tard avec un jeune qui ne va pas bien. Je peux aussi être appelé par la personne d'astreinte. Je règle le problème par téléphone ou je me rends sur place. Nous avons aussi un réseau de connaissances très important, que ce soit la gendarmerie, les commerçants ou encore les associations. Les gens savent qui sont les travailleurs de l'ESAT et n'hésitent pas à nous contacter en cas de problème. Un week-end, un adulte est descendu chercher un verre d'eau chez le boulanger. En fait, il faisait une crise d'épilepsie. Le commerçant nous a tout de suite contacté. »

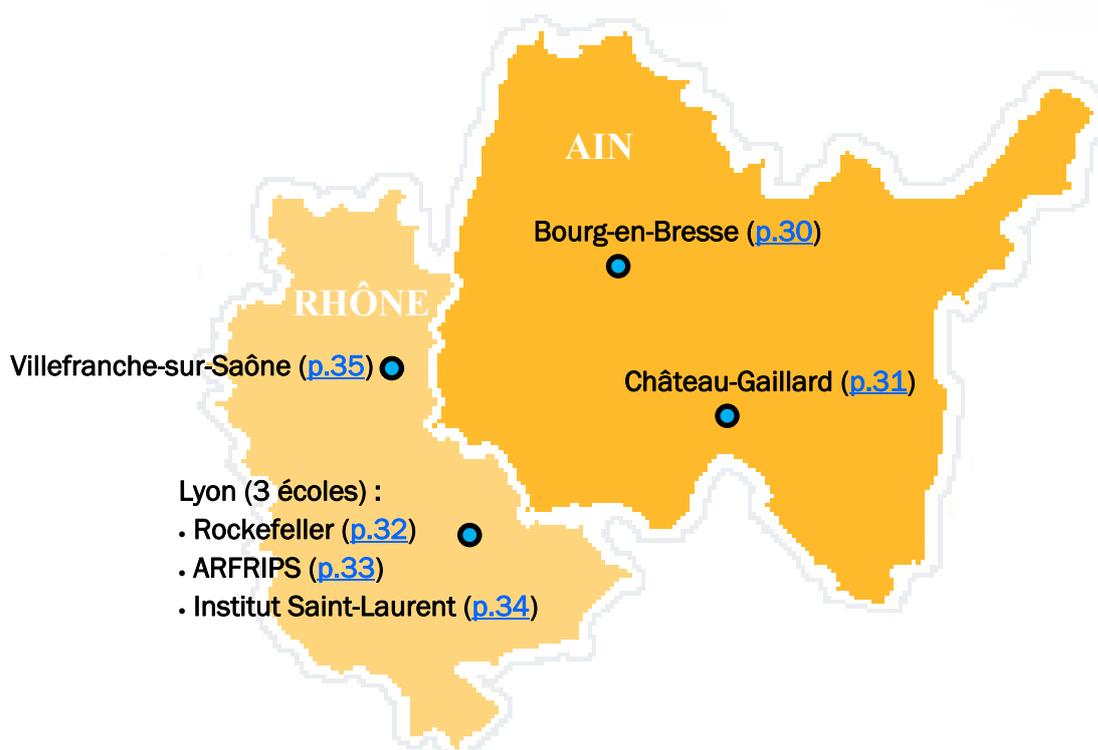
Liste des écoles en Bourgogne Franche Comté

Cliquez sur le département ou la ville de votre choix.

En partenariat avec
les écoles d'AES et



Listes des écoles de l'Ain et du Rhône





	Cursus 11 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 18 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 7 524.09 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	 
INSCRIPTION	Jusqu'au 1er septembre 2023	Inscription en mars
DEPÔT DU DOSSIER	<p>Au plus tard le 1er septembre 2023</p> <p>Le 25 septembre 2023 pour les candidats ne passant pas les épreuves de sélections écrite et orale</p> <p>Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte</p> <p>Les dossiers doivent être retournés par courrier</p>	<p>Retour de dossier en mars</p> <p>Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte</p> <p>Les dossiers doivent être retournés par courrier</p>
REUNION D'INFORMATION	juillet 2023 (contacter l'organisme)	
SELECTION	<p>Etude du dossier 22 septembre 2023</p> <p>Sélection orale 29 septembre 2023</p>	Epreuve orale en avril (date à venir contacter l'organisme)
COÛT DE SELECTION	<p>Frais de dossier : 40 €</p> <p>Commission d'admission : 101 €</p> <p>Epreuve orale : 115 €</p> <p>Possibilité de faire 3 chèques pour le règlement</p>	<p>Frais de dossier : 40 €</p> <p>Commission d'admission : 101 €</p> <p>Epreuve orale : 115 €</p> <p>Possibilité de faire 3 chèques pour le règlement</p>
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site internet.	
LIEU DE FORMATION	2 rue du Professeur Marion 21000 DIJON	2 rue du Professeur Marion 21000 DIJON
FORMATION	<p>Pour les demandeurs d'emploi : rentrée le 16 octobre 2023</p> <p>Pour tous les stagiaires : rentrée le 6 novembre 2023</p>	Avril à Octobre
PERIMETRE DES STAGES	Non	
NOMBRE DE PLACES	30 places dont 21 financées Région à confirmer	
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	

25
Doubs



1 rue Alfred de Vigny
25051 Besançon cedex



03 81 41 67 56

fabrice.bouteiller@irts-fc.fr



www.irts-fc.fr

Lieux de formation : Mandeure, Montbéliard, Pontarlier



IRTS FRANCHE COMTE

	Cursus 12 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 24 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 6 683.60 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CPF pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	<p>6 683.60 € en Contrat Pro ou Financement employeur</p>  
INSCRIPTION	<p>Clôture des inscriptions le 22/05/2023</p> <p>Dans un premier temps, le candidat s'inscrit à l'épreuve de recevabilité qui consiste en une étude du dossier du candidat par la Commission d'admission.</p> <p>En cas de recevabilité du dossier, le candidat sera convoqué à l'épreuve orale.</p> <p>Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site</p> <p>Dossier à remplir en ligne</p>	<p>Clôture des inscriptions le 22/05/2023</p>
DEPÔT DU DOSSIER		
REUNION D'INFORMATION		
SELECTION	<p>8 juin 2023 : Etude du dossier du candidat par la Commission d'Admission.</p>	<p>8 juin 2023 : Etude du dossier du candidat par la Commission d'Admission.</p>
COÛT DE SELECTION	<p>5 juillet 2023 : Oral de positionnement 30 min : Présentation de 10 mn suivie d'un échange avec le jury de 20 minutes</p> <p>Sélection gratuite</p>	<p>5 juillet 2023 : Oral de positionnement 30 min : Présentation de 10 mn suivie d'un échange avec le jury de 20 minutes</p>
RESULTAT DE LA SELECTION	<p>Les résultats seront transmis par courriel. Les convocations seront envoyées 10 jours avant les épreuves.</p>	<p>Les résultats seront transmis par courriel. Les convocations seront envoyées 10 jours avant les épreuves.</p> <p>10 jours avant les épreuves</p>
LIEU DE FORMATION	<p>MFR de Mandeure IFPA de Montbéliard 18 rue du Pont BP 17 57 Avenue Chabaud Latour 25350 Mandeure 25200 Montbéliard</p> <p>MFR de Pontarlier 20 rue des Granges 25300 Pontarlier</p>	<p>Contacteur l'organisme</p>
FORMATION	<p><u>Parcours complet</u> : 546h de formation théorique, 840h de formation pratique, 21 h AFGSU</p> <p><u>Parcours partiel</u>: le nombre d'heures différent selon les allègements et dispenses de formation</p> <p>Octobre 2023 à Octobre 2024</p>	<p>546h de formation théorique, 840h de formation pratique dont 700h chez l'employeur, 21 h AFGSU</p>
PERIMETRE DES STAGES	<p>Non</p>	<p>Non</p>
NOMBRE DE PLACES	<p>97 places financées par le Conseil Régional dont 24 places en parcours partiels.</p>	
COMPLEMENTS D'INFOS	<p>Pass Vaccinal obligatoire</p>	



Cursus 12 mois . Et candidats avec Allègements et dispenses			
ACCES A LA FORMATION	<p>Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : Sur devis contacter le centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CPF pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">Eligible CPF</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT APPRENTISSAGE</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT PRO</div> </div>		
INSCRIPTION	Dossier à télécharger sur le site de l'INFA à renvoyer dûment complété soit par courrier, soit par mail avec les pièces demandées		
DEPÔT DU DOSSIER	date limite pour candidater 31/08/2023		
REUNION D'INFORMATION	14/03/2023, 11/04/2023, 10/05/2023, 13/06/2023		
SELECTION	<p>Entretien la semaine du 26 au 30 juin 2023</p> <p>Epreuve orale d'admission : oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale</p> <p>Un entretien de positionnement suivra la phase d'admission afin d'envisager d'éventuels allègements et/ou dispenses et programmer votre parcours de formation individualisé.</p>		
COÛT DE SELECTION	Sélection gratuite		
RESULTAT DE LA SELECTION			
LIEU DE FORMATION	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">INFA Lons Le Saunier 255 rue Georges Trouillot 39000 Lons Le Saunier</td> <td style="width: 50%;">INFA Dole 6 place Nationale 39100 Dole</td> </tr> </table>	INFA Lons Le Saunier 255 rue Georges Trouillot 39000 Lons Le Saunier	INFA Dole 6 place Nationale 39100 Dole
INFA Lons Le Saunier 255 rue Georges Trouillot 39000 Lons Le Saunier	INFA Dole 6 place Nationale 39100 Dole		
FORMATION	<p>Du 09/10/2023 au 20/09/2024</p> <p>1 407 h dont 567h en centre et 840h en établissement</p>		
PERIMETRE DES STAGES			
NOMBRE DE PLACES	15 places		
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire		

58

Nièvre

15 rue du Gué
58000 NEVERS

INFA

09 70 19 24 10
03 86 93 05 05

info@infa-formation.com



www.infa-formation.com



	Cursus 12 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 18 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : Sur devis contacter le centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	
	  	 
INSCRIPTION	Dossier à télécharger sur le site de l'INFA à renvoyer dûment complété soit par courrier, soit par mail avec les pièces demandées date limite pour candidater mi-août 2023	Contacteur l'organisme
DEPÔT DU DOSSIER	Septembre 2023	
REUNION D'INFORMATION	04/09/2023, 18/09/2023	
SELECTION	Entretien le 28/09/2023 Oral : 28/09/2023 Epreuve orale d'admission : oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale Un entretien de positionnement suivra la phase d'admission afin d'envisager d'éventuels allègements et/ou dispenses et programmer votre parcours de formation individualisé.	Contacteur l'organisme
COÛT DE SELECTION	Frais de dossier 25 €	
RESULTAT DE LA SELECTION		
LIEU DE FORMATION	INFA Nevers 15 rue du Gué 58000 Nevers	INFA Nevers 15 rue du Gué 58000 Nevers
FORMATION	Du 23/10/2023 au 17/10/2024 1407 h dont 567h en centre et 840h en établissement	Contacteur l'organisme
PERIMETRE DES STAGES		
NOMBRE DE PLACES		
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	



70

Haute-Saône



12 rue Miroudot
Saint Ferjeux
70000 Vesoul

Institut CROIX ROUGE COMPETENCES DE Vesoul



03 84 75 80 44



irfss.vesoul@croix-rouge.fr



www.irfss-bourgogne-franche-comte.croix-rouge.fr



	Cursus 12 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 12 mois (alternance)
ACCES A LA FORMATION	<p>Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : Sur devis contacter le centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	 
INSCRIPTION	Jusqu'au 16/06/2023	Jusqu'au 24/10/2023
DEPÔT DU DOSSIER	Dossier à télécharger en ligne ou à demander à l'organisme	Dossier à télécharger en ligne ou à demander à l'organisme
REUNION D'INFORMATION	Contactez l'organisme	
SELECTION	Sélection sur dossiers puis admission après entretiens	
COÛT DE SELECTION	Sélection gratuite	
RESULTAT DE LA SELECTION	07/07/2023	
LIEU DE FORMATION	12 Rue Miroudot Saint-Ferjeux 70000 Vesoul	12 Rue Miroudot Saint-Ferjeux 70000 Vesoul
FORMATION	Du 16/10/23 au 16/10/2024	25/10/2023 à octobre 2024
PERIMETRE DES STAGES	Oui (stages attribués par le GRETA)	
NOMBRE DE PLACES	60 places (alternance + cursus 12 mois)	60 places (alternance + cursus 12 mois)
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass vaccinal obligatoire	





	Cursus 12 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 24 mois
ACCES A LA FORMATION	- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional - Autres publics : 6 683.60 € <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	6 683.60 € en Contrat Pro ou financement employeur  
INSCRIPTION	Clôture des inscriptions le 22/05/2023 Dans un premier temps, le candidat s'inscrit à l'épreuve de recevabilité qui consiste en une étude du dossier du candidat par la Commission d'admission. En cas de recevabilité du dossier, le candidat sera convoqué à l'épreuve orale. Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site	Clôture des inscriptions le 22/05/2023
DEPÔT DU DOSSIER	Dossier à remplir en ligne	
REUNION D'INFORMATION		
SELECTION	8 juin 2023 : Etude du dossier du candidat par la Commission d'Admission. 5 juillet 2023 : Oral de positionnement 30 min : Présentation de 10 mn suivie d'un échange avec le jury de 20 minutes	8 juin 2023 : Etude du dossier du candidat par la Commission d'Admission. 5 juillet 2023 : Oral de positionnement 30 min : Présentation de 10 mn suivie d'un échange avec le jury de 20 minutes
COÛT DE SELECTION	Sélection gratuite	Sélection gratuite
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats seront transmis par courriel. Les convocations seront envoyées 10 jours avant les épreuves.	Les résultats seront transmis par courriel. Les convocations seront envoyées 10 jours avant les épreuves.
LIEU DE FORMATION	MFR d'Aillevilliers 13 rue de la Vaivre BP 4 70320 Aillevilliers et Lyaumont	MFR d'Aillevilliers 13 rue de la Vaivre BP 4 70320 Aillevilliers et Lyaumont
FORMATION	<u>Parcours complet</u> : 546h de formation théorique, 840h de formation pratique, 21 h AFGSU <u>Parcours partiel</u> : le nombre d'heures diffèrent selon les allègements et dispenses de formation Octobre 2023 à octobre 2024	546h de formation théorique, 840h de formation pratique dont 700h chez l'employeur, 21 h AFGSU En priorité sur le territoire
PERIMETRE DES STAGES	En priorité sur le territoire	Aucune limite de places
NOMBRE DE PLACES	97 places financées par le Conseil Régional dont 24 places en parcours partiels.	
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	



	Cursus 11 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 18 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 7 524.09 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	
		 
INSCRIPTION	<p>Jusqu'au 1er septembre 2023</p> <p>Au plus tard le 1er septembre 2023</p> <p>Le 25 septembre 2023 pour les candidats ne passant pas les épreuves de sélections écrite et orale</p> <p>Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte</p>	<p>Inscription en mars (date à venir contacter l'organisme)</p> <p>Retour de dossier en mars</p> <p>Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte</p>
DEPÔT DU DOSSIER	Les dossiers doivent être retournés par courrier	Les dossiers doivent être retournés par courrier
REUNION D'INFORMATION	Contactez l'organisme	
SELECTION	<p>Etude du dossier 22 septembre 2023</p> <p>Sélection orale 27 septembre 2023</p>	Epreuve orale en avril (date à venir contacter l'organisme)
COÛT DE SELECTION	<p>Frais de dossier : 40 €</p> <p>Commission d'admission : 101 €</p> <p>Epreuve orale : 115 €</p> <p>Possibilité de faire 3 chèques pour le règlement</p>	<p>Frais de dossier : 40 €</p> <p>Commission d'admission : 101 €</p> <p>Epreuve orale : 115 €</p> <p>Possibilité de faire 3 chèques pour le règlement</p>
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site internet.	
LIEU DE FORMATION	3 avenue de Chalon 71380 Saint Marcel	3 avenue de Chalon 71380 Saint Marcel
FORMATION	<p>Pour les demandeurs d'emploi : rentrée le 16 octobre 2023</p> <p>Pour tous les stagiaires : rentrée le 13 novembre 2023</p>	Avril 2024 à Octobre 2025
PERIMETRE DES STAGES	Non	
NOMBRE DE PLACES	30 places dont 18 financées Région à confirmer	
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	

**Cursus 11 mois
Et candidats avec allègements et/ou dispenses**

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : Sur devis contacter le centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	
INSCRIPTION	Télécharger le dossier en ligne Jusqu'au 1 septembre 2023	
DEPÔT DU DOSSIER	Retour de dossier par courrier	
REUNION D'INFORMATION	Geugnon 01/06/2023 Montceau 10/05/2023	
SELECTION	Epreuve orale d'admission semaine 27 et 28 juillet 2023	
COÛT DE SELECTION	Coût de sélection 60 €	
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site internet.	
LIEU DE FORMATION	Bat EBS Rue St Eloi 71300 Montceau Les Mines	Relais Emploi 47 rue de la Convention 71130 Geugnon
FORMATION	Du 16 octobre 2023 au 3 octobre 2024 546h de formation théorique et 840 h de formation pratique. Une attestation de réussite à l'AFGSU2 conditionne l'obtention du diplôme.	
PERIMETRE DES STAGES	Non	
NOMBRE DE PLACES	13 places parcours longs 3 places parcours courts	
COMPLEMENTS D'INFOS	<p>Pour les cursus avec dispenses, possibilité d'intégrer la formation soit au début de la formation, soit ponctuellement selon le déroulé pédagogique de la formation. (contacter le centre de formation)</p> <p>Pour la VAE, journées d'accompagnement Pass Vaccinal obligatoire</p>	





	Cursus 12 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 18 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 7 371 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) 	
		 
INSCRIPTION	Jusqu'au 15 septembre	Au fil de l'eau selon les demandes
DEPÔT DU DOSSIER	Dossier d'inscription sur demande Dossier à renvoyer par courrier ou par mail	Dossier d'inscription sur demande Dossier à renvoyer par courrier ou par mail
REUNION D'INFORMATION	septembre 2023 contacter l'organisme	
SELECTION	Admission sur dossier Admission après entretien de motivation septembre 2023	Sélection sur dossier, tests de recrutement et admission après entretien sur RDV avec Mme Nicol (conseillère formation continue)
COÛT DE SELECTION	Frais d'inscription 184 € à la charge du stagiaire	Gratuité
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont envoyés par mail la dernière semaine de septembre 2023	
LIEU DE FORMATION	Antenne de Mâcon 49 boulevard des Neuf Clés 71000 Mâcon	Antenne de Mâcon 49 boulevard des Neuf Clés 71000 Mâcon
FORMATION	Du 16/10/2023 au 09/10/2024 Durée totale 1 407 h (dont 567h en centre)	De avril 2023 à octobre 2024 (entrée en cours de formation possible si validation uniquement de certains blocs de compétences encore possible jusqu'à juin 2023) Prochaine session avril 2024 à octobre 2025
PERIMETRE DES STAGES	Non	Non
NOMBRE DE PLACES	15 places parcours longs financées Région 3 places parcours courts financées Région	15 places
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	

**Cursus 12 mois**
Et candidats avec allègements et dispenses

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 7 371 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH)
INSCRIPTION	Jusqu'à mi-septembre 2023
DEPÔT DU DOSSIER	Jusqu'à mi-septembre 2023
REUNION D'INFORMATION	Contactez l'organisme
SELECTION	Sur dossier puis entretiens septembre 2023
COÛT DE SELECTION	Frais de dossier + frais d'inscription : 184 €
RESULTAT DE LA SELECTION	Courant septembre
LIEU DE FORMATION	GRETA 89 Antenne d'Auxerre - site Fourier 44 boulevard Lyautey 89000 Auxerre
FORMATION	Du 16/10/2023 au 04/10/2024 1 407h dont 567h en centre
PERIMETRE DES STAGES	Non
NOMBRE DE PLACES	De 7 à 12 places
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire





	Cursus 11 mois Et candidats avec allègement et/ou dispenses	Cursus 18 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : CPF cofinancement Pôle Emploi</p> <p>- Autres publics : 7 524.09 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) <p></p>	<p> </p>
INSCRIPTION	Jusqu'au 1er septembre 2023	Inscription en mars (date à venir contacter l'organisme)
DEPÔT DU DOSSIER	<p>Au plus tard le 1er septembre 2023</p> <p>Le 25 septembre 2023 pour les candidats ne passant pas les épreuves de sélections écrite et orale</p> <p>Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte</p> <p>Les dossiers doivent être retournés par courrier</p>	<p>Retour de dossier en mars</p> <p>Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte</p> <p>Les dossiers doivent être retournés par courrier</p>
REUNION D'INFORMATION		
SELECTION	<p>Etude du dossier 22 septembre 2023</p> <p>Sélection orale 28 septembre 2023</p>	Epreuve orale en avril (date à venir contacter l'organisme)
COÛT DE SELECTION	<p>Frais de dossier : 40 €</p> <p>Commission d'admission : 101 €</p> <p>Epreuve orale : 115 €</p> <p>Possibilité de faire 3 chèques pour le règlement</p>	<p>Frais de dossier : 40 €</p> <p>Commission d'admission : 101 €</p> <p>Epreuve orale : 115 €</p> <p>Possibilité de faire 3 chèques pour le règlement</p>
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site internet.	
LIEU DE FORMATION	<p>Pépinière d'entreprise de l'Auxerrois</p> <p>105 rue des Mignottes</p> <p>89000 Auxerre</p>	<p>Pépinière d'entreprise de l'Auxerrois</p> <p>105 rue des Mignottes</p> <p>89000 Auxerre</p>
FORMATION	<p>Rentrée le 16 octobre 2023 pour les demandeurs d'emploi</p> <p>Rentrée le 13 septembre pour les stagiaires</p>	Avril à Octobre (date à venir contacter l'organisme)
PERIMETRE DES STAGES	Non	
NOMBRE DE PLACES	30 places à confirmer	
COMPLEMENTES D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	

**Cursus 11 mois .
Et candidats avec allègements et/ou dispenses**

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : Sur devis contacter le centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH)
INSCRIPTION	Télécharger le dossier en ligne Jusqu'au 1 septembre 2023
DEPÔT DU DOSSIER	Retour de dossier par courrier
REUNION D'INFORMATION	15/05/2023 à Sens (contacter l'organisme)
SELECTION	Epreuve orale d'admission semaine 27 et 28 (juillet 2023)
COÛT DE SELECTION	Coût de sélection 60 €
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site internet.
LIEU DE FORMATION	CCI de Sens 1 bd des noyers pompons 89100 Sens
FORMATION	Du 16 octobre 2023 au 3 octobre 2024 546h de formation théorique et 840 h de formation pratique. Une attestation de réussite à l'AFGSU2 conditionne l'obtention du diplôme.
PERIMETRE DES STAGES	Non
NOMBRE DE PLACES	13 places parcours longs 3 places parcours courts
COMPLEMENTS D'INFOS	Pour les cursus avec dispenses, possibilité d'intégrer la formation soit au début de la formation, soit ponctuellement selon le déroulé pédagogique de la formation. (contacter le centre de formation)
	Pass Vaccinal obligatoire





Cursus 12 mois
Et candidats avec Allègements et/ou dispenses

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 7 938 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH)
INSCRIPTION	Télécharger le dossier en ligne
DEPÔT DU DOSSIER	Renvoyer le dossier complet par courrier Délai d'accès : jusqu'au 2 semaines avant la rentrée
REUNION D'INFORMATION	Contacteur l'organisme
SELECTION	Entretien de positionnement octobre 2023
COÛT DE SELECTION	Etude de dossier : 50 € Entretien d'admission : 80 € (chèque restitués si le candidat n'est pas admissible)
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site internet.
LIEU DE FORMATION	12 rue du Peloux 01000 Bourg En Bresse
FORMATION	Du 27/03/2023 au 15/03/2024 Du 13/11/2023 au 17/10/2024 567 h en centre de formation, 840 h de stage lissées sur 2 périodes (2 stages de 420 h)
PERIMETRE DES STAGES	200 km
NOMBRE DE PLACES	Entre 8 et 30 places selon cursus
COMPLEMENTS D'INFOS	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement en présentiel (distanciel possible). • Locaux disponibles aux personnes en situation de handicap. • Pas d'hébergement possible sur place. • 2 salles repas sont mises à disposition comprenant micro-onde, frigo et point d'eau. Possibilité de se restaurer à proximité (à 2-3min : restaurants, boulangeries, pizzeria ...) • Pass vaccinal obligatoire



01
Ain10 place de la Halle
01150 Saint Sorlin en BugeyCarole Mora
04 74 35 98 27

contact@saintsoformation.org



www.saintsoformation.org

Lieu de formation : Château Gaillard

SAINT-SO'FORMATION



	Cursus 12 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 19 mois
ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autre public : 6 804 € Auto-financement interdit</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) <p></p>	<p>Accès aux personnes ayant un contrat avec un employeur</p> <p>  </p>
INSCRIPTION	Retrait du dossier à la réunion d'information Demander un dossier à Mme Mora Carole	Retrait du dossier à la réunion d'information Demander un dossier à Mme Mora Carole
DEPÔT DU DOSSIER	Jusqu'à mi-novembre Renvoyer le dossier par Mail ou par courrier	Jusqu'à mi-novembre Renvoyer le dossier par Mail ou par courrier
REUNION D'INFORMATION	14/06/2023, 10/07/2023, 01/09/2023	14/06/2023, 10/07/2023, 01/09/2023
SELECTION	Pas de sélection si allègements ou dispenses de certains blocs de compétences Oral d'admission 20/07/2023 (possibilité de passer l'oral après cette date)	Recrutement en cours contacter Mme Mora Carole Pas de sélection si un contrat est signé
COÛT DE SELECTION	Pas de frais de sélection Pas de frais de dossier	
RESULTAT DE LA SELECTION	Le lendemain de l'oral par mail ou par courrier	
LIEU DE FORMATION	Saint So'Formation 61 route de Cormoz 01500 Château Gaillard	Saint So'Formation 61 route de Cormoz 01500 Château Gaillard
FORMATION	Du 04/12/2023 au 23/10/2024 1 407h soit 546h de théorie, 21h AFGSU et 840h de formation pratique	29/09/2023 au 20/03/2025
PERIMETRE DES STAGES	Non	Non
NOMBRE DE PLACES	23 places financées	32 places
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire	





Cursus 12 mois

Et candidats avec allègements et/ou dispenses

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 5 358 €</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Région Auvergne-Rhône-Alpes ● CPF ● Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) ● PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. ● CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH)
INSCRIPTION	<p>Se préinscrire en ligne Télécharger le dossier en ligne Inscription du 20/02/2023 au 20/09/2023</p>
DEPÔT DU DOSSIER	Envoyer les éléments du dossier par mail à Mme Cherif Alicia
REUNION D'INFORMATION	Le 12/04/2023 à 14h et le 17/05/2023 à 14h
SELECTION	<p>Le 23/05/23, 27/06/23, 19/09/23, 26/09/23 D'autres entretiens pourront être réalisés en 23 septembre 2023 Sélection sur dossier puis entretiens</p>
COÛT DE SELECTION	Gratuité
RESULTAT DE LA SELECTION	Courant septembre
LIEU DE FORMATION	4 avenue Rockefeller 69008 Lyon
FORMATION	<p>Du 02/10/2023 au 25/09/2024 567h de formation théorique et 840h de formation pratique (1407h au total)</p>
PERIMETRE DES STAGES	Non
NOMBRE DE PLACES	55 places
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass Vaccinal obligatoire



69

Rhône

10 Impasse Pierre Baizet
69338 Lyon cedex 09

04 78 69 90 90



info@arfrips.fr



www.arfrips.fr

ARFRIPS



Cursus 12 mois

Et candidats avec Allègements et/ou dispenses

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional ou par Pôle Emploi</p> <p>- Autres publics : 7 371 € (montant indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● CPF ● Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) ● PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. ● CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) <p>- Pas de possibilité d'autofinancer la formation</p>
INSCRIPTION	Pré-inscription en ligne obligatoire jusqu'à septembre 2023 (date disponible à partir de juillet)
DEPÔT DU DOSSIER	Envoyer le dossier d'inscription par mail ou par courrier jusqu'à septembre 2023 date de clôture de dépôt de dossier disponible à partir de juillet)
REUNION D'INFORMATION	05/06/2023 et 06/07/2023
SELECTION	Sélection sur dossier puis épreuve orale d'admission (30 minutes) portant sur la motivation. Entretiens réalisés au fur et à mesure de la réception des demandes.
COÛT DE SELECTION	Étude de dossier : 50€ Epreuve orale : 80€
RESULTAT DE LA SELECTION	Résultats au fur et à mesure
LIEU DE FORMATION	10 Impasse Pierre Baizet 69338 Lyon cedex 09 (possibilité de formation sur Valence - contacter l'organisme)
FORMATION	De septembre à octobre 2023 (date disponible à partir de juillet) 567h formation théorique dont 21h AFGSU et 840h de formation pratique
PERIMETRE DES STAGES	Oui
NOMBRE DE PLACES	24 places financées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass vaccinal obligatoire





Cursus 13 mois
Et candidats avec allègements et/ou dispenses

ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi : gratuite et rémunérée sous certaines conditions, financée par le Conseil Régional</p> <p>- Autres publics : 6 747.30 €</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH)
INSCRIPTION	Contacteur l'organisme
DEPÔT DU DOSSIER	Le dossier de candidature peut être retourné par mail à aes-administratif(at)institutstlaurent.org ou par courrier postal.
REUNION D'INFORMATION	
SELECTION	Une étude de dossier puis un entretien oral de positionnement
COÛT DE SELECTION	<p>Etude de dossier : 40 €</p> <p>Oral de positionnement : 80 €</p> <p>Le règlement relatif aux frais d'inscriptions à l'entretien oral de positionnement sera remboursé aux candidats non admis à l'épreuve orale.</p>
RESULTAT DE LA SELECTION	Les résultats sont communiqués dans les trois semaines après la commission finale d'admission
LIEU DE FORMATION	123 Montée de Choulans 69005 LYON
FORMATION	Du 16/10/2023 au 04/10/2024 567h de théorie dont 21h AFGSU 840h de formation pratique
PERIMETRE DES STAGES	
NOMBRE DE PLACES	24 places en formation continue 48 places en apprentissage
COMPLEMENTS D'INFOS	Pass vaccinal obligatoire



69
Rhône

Lycée Louis Armand
507 Avenue du Beaujolais
69651 Villefranche-sur-Saône



04 74 02 30 16



greta.rhone@ac-lyon.fr



www1.ac-lyon.f

GRETA DU RHONE



	Cursus 14 mois Et candidats avec allègements et/ou dispenses	Cursus 14 mois (alternance)
ACCES A LA FORMATION	<p>- Demandeur d'emploi</p> <p>- Autres publics : Sur devis contacter le centre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPF • Financement par l'employeur pour les salariés en CDI en formation (contacter l'organisme) • PTP (Projet de Transition Professionnelle) pour les salariés du privé. • CFP pour les agents de la fonction publique hospitalière (ANFH) <div style="display: flex; justify-content: center; gap: 10px;"> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT PRO</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT APPRENTISSAGE</div> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center; background-color: #e0f0ff;">Eligible CPF</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT PRO</div> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 50%; padding: 5px; text-align: center;">CONTRAT APPRENTISSAGE</div> </div>	
INSCRIPTION	Jusqu'à mi-juillet Demander le dossier en ligne ou sur demande à l'organisme	Jusqu'à mi juillet Demander le dossier en ligne ou sur demande à l'organisme
DEPÔT DU DOSSIER	Retour de dossier par mail ou par courrier	Retour de dossier par mail ou par courrier
REUNION D'INFORMATION	08/06/23, 20/06/23, 06/07/23	08/06/23, 20/06/23, 06/07/23
SELECTION	Sélection sur dossier puis entretiens de motivation	Sélection sur dossier puis entretiens de motivation
COÛT DE SELECTION	Gratuité	Gratuité
RESULTAT DE LA SELECTION	Au plus tard mi-juillet	Au plus tard mi-juillet
LIEU DE FORMATION	Lycée Louis Armand 507 avenue du Beaujolais 69651 Villefranche-sur-Saône	Lycée Barthélémy Thimonnier 160 avenue André Lassagne 69592 L'arbresle
FORMATION	Du 18/09/2023 au 08/11/2024 546h de formation théorique + 21h AFCSU 840h de formation pratique	Du 25 septembre 2023 au 8 novembre 2024 546h de formation théorique + 21h AFGSU 840h de formation pratique
PERIMETRE DES STAGES	Non	Non
NOMBRE DE PLACES	12 places (autres publics + alternance)	12 places (autres publics + alternance)
COMPLEMENTES D'INFOS	Pass vaccinal obligatoire	

